

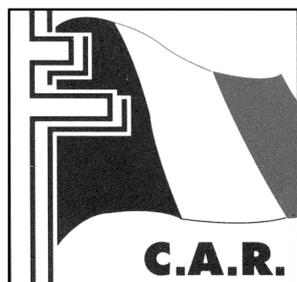
**LA VOIX**  
de la  
**RÉSISTANCE**

**249**

*Juin 2008*

COMITÉ D'ACTION DE LA RÉSISTANCE

45-47, rue Lacépède - 75005 PARIS - Tél. : 01 47 07 02 95 - Télécopie : 01 45 87 27 67

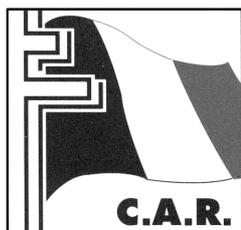


# LA VOIX DE LA RÉSISTANCE

*Directeur de la Publication : Pierre MOREL*  
*Rédacteur en chef : Claude DUCREUX*  
*Secrétaire de rédaction : Mme Élie Jacques PICARD*  
*Maquette et composition : Christiane MONTADOR*  
*N° de commission paritaire : 0310 A 07678*

## Sommaire N° 249 JUN 2008

<b>ÉDITORIAL</b> .....	2
<b>IN MEMORIAM</b>	
Germaine TILLION.....	4
<b>LA VOIX DU MERITE</b>	
Gilbert MAY.....	5
<b>LA VOIX DU SOUVENIR</b>	
Violette Szabo.....	6
L'abbé Hénocque.....	13
Précisions sur Jacques Pâris de Bollardière.....	16
<b>LA VOIX DES COMMÉMORATIONS</b>	
17 <sup>e</sup> Anniversaire de l'inauguration du Mémorial SOE, le 6 mai 2008 à Valençay.....	17
Intervention de Monsieur Doucet, Maire de Valençay.....	17
Allocution du Président Pierre Morel.....	19
Discours de Son Altesse Royale la Princesse Anne du Royaume Uni.....	21
Discours de Monsieur Millon, Préfet de l'Indre.....	22
<b>LA VOIX DE L'HISTOIRE</b>	
Histoire des petits enfants juifs du marais de Ellrich.....	24
70 <sup>e</sup> anniversaire : <i>Le « mein kampf » d'Asie orientale</i> .....	28
<b>LA VOIX DE L'ACTUALITÉ</b>	
Le manuel d'histoire franco-allemand sera corrigé conformément à nos vœux.....	31
<b>LA VOIX DES ASSOCIATIONS</b>	
Motion du CAR.....	33
Motion des Médailleurs de la Résistance de Corrèze.....	34
Message des Déportés.....	35
Motion du Comité régional du Mémorial Jean Moulin.....	36
Motion du Comité de coordination des associations des Anciens Combattants et Victimes de guerre ( <i>Bouches du Rhône</i> ).....	37
Communiqué de l'Association des Déportés Internés Résistants et Patriotes du Langonnais Réolais.....	37
Mouvement RÉSISTANCE et cas Dhoury.....	38
<b>LA VOIX DES LIVRES</b>	
« Des Anglais dans la Résistance : Le Service Secret Britannique d'Action SOE en France 1940-1944 » de Michael Foot.....	41
« Écrits et Discours III, 1997-2007 » du Président Yves Guéna.....	42
« Le Général Alain Leray – Un patriote au XXe siècle » du Général Serge Douceret.....	43
« Le sec et l'humide » de Jonathan Littell.....	44
<b>LA VOIX DU POÈTE</b>	
« L'Espoir » de Germaine Tillion.....	45



*« Car s'il est vrai qu'une patrie se compose des morts qui l'ont fondée aussi bien que des vivants qui la continuent, il est non moins évident que, seul, l'enseignement du passé permet d'expliquer la conduite du présent et de guider la politique de l'avenir. »*, comme l'affirmait **RENAN**.



Cette évocation de Renan, historien, m'amène tout naturellement aux problèmes posés par la commission de réflexion sur la modernisation des commémorations publiques présidée par Monsieur le Professeur André Kaspi.

Commémorer, c'est rappeler le souvenir avec plus ou moins de solennité. Il ne me semble pas que ce terme de modernisation puisse s'appliquer aux différentes commémorations auxquelles nous, les survivants, les derniers témoins, nous nous devons impérativement de participer pour rappeler les idéaux et les valeurs morales pour lesquels nous avons combattu et pour lesquels tant des nôtres sont morts.

Que penser de cette question inscrite dans la mission de cette commission ? Quelles commémorations souhaitez-vous ?

Cette commission composée d'historiens, d'universitaires ne compte, parmi ses membres, aucun représentant d'Associations Nationales de la Résistance intérieure et extérieure, de Fondations, du Monde combattant. Sans vouloir entamer la polémique, il arrive parfois que certains historiens oublient qu'il existe encore des survivants, ces derniers témoins qui ont et auront toujours une priorité pour rappeler la vérité factuelle sur des événements qu'ils ont vécus. J'ai même entendu l'un d'entre eux se permettre d'exprimer les sentiments d'un Résistant allant au peloton d'exécution. Je ne lui souhaite pas ... mais je voudrais qu'il entende seulement le bruit d'une serrure, d'un verrou qui se ferme, d'un judas qui s'ouvre et se ferme sur quelqu'un qui ne savait pas comment cela se terminerait.

Le Comité d'Action de la Résistance est intervenu auprès de Monsieur le Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants. Vous trouverez ci-après le rapport qui lui a été remis et qui a été adressé à Monsieur le Professeur André Kaspi.

C'est pourquoi il a constitué un groupe de travail afin d'exprimer ses préoccupations dans le domaine si important des commémorations. Ce groupe est composé de M. Pierre Morel, Président du Comité d'action de la Résistance, Vice-président de la Fondation de la Résistance, M. Georges Caïtucoti; Vice-président de la Fondation de la France libre, M. Jacques Vico, Vice-président d'Honneur de la Fondation de la Résistance, M. Jacques Delarue, Résistant et Historien, M. François Perrot, Président de l'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus, Vice-président de la Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance, Vice-président du Conseil d'Administration de l'ONAC.

Le résultat des réflexions de ce groupe de travail figure ci-après et sera communiqué à M. le Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, ainsi qu'à M. le Professeur André Kaspi.

En premier lieu, le Comité d'Action de la Résistance, qui réunit en son sein des représentants de la quasi-totalité des Associations représentatives de la Résistance et de la Déportation, considère qu'il est absolument impératif de maintenir les cérémonies commémoratives de trois dates essentielles : le 8 mai, date de la victoire sur l'Allemagne nazie, le 18 juin, date fondatrice de la Résistance française et le dernier dimanche d'avril, fixé par la loi pour commémorer toutes les victimes des horreurs de l'univers concentrationnaire nazi, phénomène sans précédent dans l'histoire du monde. Il s'agit là de dates que nous n'hésitons pas à qualifier de « sacrées ».

Parmi les autres commémorations, que nous qualifions de « spécifiques », certaines sont d'importance nationale, et même internationale, par exemple celles des débarquements en Normandie et en Provence. D'autres présentent un intérêt davantage régional ou local. Il en est ainsi, par exemple, des dates anniversaires de la libération de toutes les communes de France, quelle que soit leur importance. Pour ces commémorations, même si elles ne justifient pas absolument une inscription au calendrier national, elles peuvent, quelle que soit leur importance, bénéficier de l'appui des pouvoirs publics et de l'armée, y compris la gendarmerie dans les chefs-lieux de canton.

Comme la plupart des Associations d'Anciens Combattants, de Résistants et de Déportés, le Comité d'Action de la Résistance considère qu'il est indispensable de maintenir le 8 mai, le 18 juin et le dernier dimanche d'avril dans la calendrier officiel des commémorations nationales, sans parler, bien entendu, du 14 juillet et du 11 novembre.

Il pense également que l'idée de créer un « Memorial Day » à la Française doit être rejetée dans un pays qui a une longue histoire jalonnée d'événements remarquables, et dont la jeunesse a un urgent besoin de repères qui ne peuvent être constitués que par des dates significatives de l'histoire de France.

Le CAR remarque, par ailleurs, que la situation actuelle n'est pas toujours aussi noire que celle décrite par certains Préfets. Dans bien des communes de France, quelle que soit leur taille, grâce à une bonne entente entre les anciens combattants, les enseignants et les élus, les écoliers participent aux cérémonies au cours desquelles ils chantent souvent la Marseillaise, lisent le message commun des Déportés ou l'appel du 18 juin. De même, quelque cinquante mille collégiens et lycéens participent chaque année au concours scolaire de la Résistance et de la Déportation.

*De tels exemples doivent être suivis et encouragés.*

Le CAR qui s'est toujours félicité de l'apport important au devoir de mémoire du Haut Conseil de la Mémoire Combattante composé d'authentiques témoins, s'étonne qu'on ne l'ait pas consulté pour traiter un problème aussi important que les commémorations.

Le 6 mai dernier à Valençay j'ai rappelé (vous pourrez en prendre connaissance dans les pages suivantes) le rôle, soixante ans après la Libération, que nous avons encore à remplir, nous qui sommes encore là.

Et maintenant, je vous souhaite à tous d'excellentes vacances pour vous retrouver en pleine forme, le 15 octobre 2008, lors de notre Assemblée Générale, au Palais du Luxembourg.

Ce sera le soixantième anniversaire de la création du Comité d'action de la Résistance.

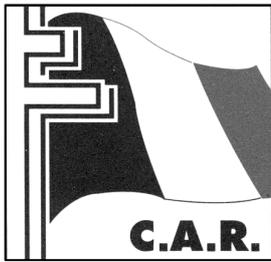
Bien amicalement.

**Pierre Morel**

## **HENRI LEROGNON**

*Le décès d'HENRI LEROGNON est survenu trop récemment pour que nous ayons pu lui consacrer un article nécrologique dans ce n° 249 de La Voix de la Résistance.*

*Un hommage funèbre lui sera dédié dans la rubrique «In Memoriam » de notre prochain numéro.*



*IN MEMORIAM*

## **Germaine TILLION**

**Discours prononcé le 24 avril 2008, lors de la cérémonie de ses obsèques.**

Nous sommes rassemblés ici ce matin pour exprimer notre affection, notre admiration et notre gratitude à toi, Germaine Tillion. Maintenant que, après une existence séculaire sur cette terre, tu as franchi calmement le pas vers l'autre rive de laquelle, nous dit Hamlet, nul voyageur ne revient, tu nous laisses l'exemple lumineux d'une vie marquée par la constante recherche de la compréhension de l'autre, au service des valeurs humaines essentielles de liberté, de justice et de solidarité.

A l'âge de trente trois ans, ethnologue formée à l'école de Marcel Mauss, tu as vu s'effondrer la République sous les coups du nazisme. Parmi les premiers, tu as jugé l'occupation inacceptable et t'es engagée à la suite de Boris Vildé dans le premier réseau de résistance de la Zone Nord, le réseau du Musée de l'homme. Infiltré par un traître, ce réseau a été gravement mutilé. Tu as été emprisonnée à Fresnes puis déportée avec ta mère à Ravensbrück. Elle y est morte. Tu as côtoyé la mort.

Ceux qui comme moi, comme Pierre Sudreau présent ici, ont connu sous leurs formes très diverses les camps de concentration, mesurent le courage, le sens de l'autre, que tu as déployés dans ce camp dont tu nous as laissé une description rigoureuse et objective. Tu as su y démontrer aussi ton humour, y rire et y chanter, indispensable remède au découragement.

Rentrée en France miraculeusement tu as consacré, avec la plus grande simplicité et la plus parfaite évidence, ton énergie aux causes qui doivent aujourd'hui, plus que jamais, mobiliser les efforts de tous ceux qui sont ici : la précieuse relation de la France avec l'Algérie, le respect des immigrés que nous devons accueillir avec humanité et compréhension, le sens de la remarquable diversité culturelle qui fait de la France une nation ouverte à l'universalité des droits de l'homme.

Je m'incline devant celle qui fut la plus proche de toi à Ravensbrück et qui a accompagné ta vie depuis lors, AnisePostel-Vinay.



**Stephan Hessel**

*Ambassadeur de France*

---

**Discours adressé à Germaine Tillion, en 1999,**

**Lors de la remise de la Grand-croix de la Légion d'Honneur. (Extraits).**

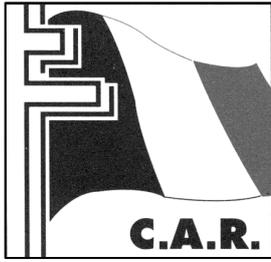
La première chose que tu as faite, c'est de nous donner une connaissance. Parce qu'à partir du moment où nous avons une connaissance, nous pouvons lutter contre quelque chose. C'est là où tu nous as toujours précédées, dans chacun des drames qui ont ensuite accompagné nos vies. [...]

Le chemin que tu nous as appris est celui de la justice et de la vérité. C'est un des chemins les plus difficiles à suivre parce que la justice, nous avons beaucoup de peine à y croire. Mais essayer de faire la justice dans nos propres coeurs, cela est quand même à notre portée. Voilà la seconde chose que tu nous as apprise.

Mais je voudrais dire aussi que, quand tu poursuivais ton chemin vers la connaissance, tu as toujours apporté ce que j'appellerai la compassion, c'est-à-dire que tu souffrais avec, au sens propre du mot. Tu souffrais avec quand il s'agissait bien entendu de nos pauvres camarades, cela va de soi, mais après tu as continué de souffrir avec. [...]

Il y a une autre chose que tu nous as apprise aussi, qui est très précieuse pour nous et que nous avons vraiment le désir intense de transmettre à nos descendants, c'est la reconnaissance de la valeur et de la dignité de chaque être humain.

**Geneviève de Gaulle-Anthonioz**



### Gilbert MAY

Notre ami Gilbert May participe régulièrement aux travaux du CAR en tant que Vice-président représentant la région Alsace. Il a été récompensé pour ses nombreuses actions au service de l'Alsace, de la Résistance et de la déportation en étant nommé Commandeur dans l'Ordre National du Mérite, en janvier 2008.

D'une famille alsacienne bien dans les traditions, il est né à Strasbourg, le 14 février 1925 et, au moment de l'invasion allemande, il était destiné à être un « malgré-nous ».

Mais d'esprit résistant, il put, au moment décisif, prendre une position de repli vers Clermont-Ferrand où il devint un étudiant en droit de la Faculté de cette ville, comme quelques autres. Il se dirigea vers le mouvement « Libération Sud » en 1943, puis vers un maquis de la Creuse. En 1944, il faisait partie du maquis du Cher Sud, « Compagnie Surcouf ». Il fut arrêté par les occupants le 19 juillet 1944 et déporté d'abord au Struthof, puis à Dachau.



Toute la famille de Gilbert connaissait la même répression après les débarquements. Le père, Félix, fut fusillé par la milice à Saint Amand-Montrond, le 4 juillet et son frère Jean-Pierre, arrêté vers la même époque, fut transféré dans une prison près de Cologne où il fut abattu le 21 janvier 1945.

Gilbert May put revenir dans son Alsace natale et s'intégrer dans la direction d'affaires à partir de 1946. Il s'intéressera notamment à des entreprises de vins, d'emballages métalliques à Strasbourg même et à des sociétés de confection.

Malheureusement, un grave accident de voiture l'oblige à la retraite en 1986.

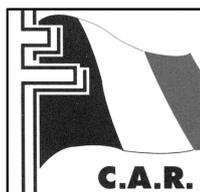
Gilbert May, par esprit de solidarité, est très actif sur le plan associatif et particulièrement dans les domaines de la Résistance et de la Déportation : il est Vice-président national des Anciens de Dachau, trésorier national de l'UNADIF (Union Nationale des Déportés Internés et Familles) et de la FNDIR (Fédération Nationale des Déportés Internés de la Résistance), président départemental de ces deux associations, membre de la commission exécutive du Struthof, vice-président du CAR et membre de la commission départementale et membre de la commission de solidarité de l'ONAC. Il s'occupe également de l'UFAC et du concours de la Résistance ainsi que de « L'Information historique pour le Prix » où il apporte la générosité de ses idéaux.

Il est titulaire de la Médaille militaire et de la Croix de Guerre.

Il est officier de la Légion d'Honneur depuis 1999.

Gilbert May se consacre activement au service du souvenir de nos actions anciennes et de nos idéaux. Son combat fraternel vient d'en trouver la récompense.

**Claude Ducreux**



### Violette SZABO\*

Un soir de 1916, le soldat britannique Charles Bushell, cantonné à Camiers près d'Étaples (Pas-de-Calais), rencontra la jolie Française Reine Leroy. Ils se plurent, se revirent, et finirent par se marier, juste avant la fin de la guerre, à Pont Rémy.

Ils s'établirent en Angleterre, et c'est à Londres que naquit leur premier enfant, un garçon prénommé Roy.

Mais après avoir combattu le fusil au poing, il fallut bientôt combattre pour trouver du travail. Les Bushell tentèrent leur chance à Paris. Charles, avec sa prime de démobilisation, avait acquis un taxi de seconde main et proposait ses services à une clientèle aisée. En juin 1921, Mme Bushell donna le jour, au British Hospital de Paris, à une fille que l'on prénomma Violette Reine.

Les affaires n'étant pas très florissantes, et M. Bushell ayant décidément peu de dispositions pour la langue française, on retraversa la Manche.

A Hampstead, tandis que le papa s'efforçait de créer un service de bus, Violette découvrait les plaisirs de la vie à la campagne, courait dans les champs, essayait de grimper sur les murs ou dans les arbres et faisait preuve à la fois de belles qualités physiques et de hardiesse. Papa parlait avec une fierté attendrie de son « petit singe ».

En 1925, la famille Bushell habite Londres. Un troisième enfant, John est arrivé. M. Bushell entreprend, sans trop de succès, d'acheter et vendre des voitures. L'année suivante, le chômage progressant à pas de géant, Madame Bushell se tourne vers sa famille de Pont Rémy et la Manche est à nouveau franchie.

Trois ans plus tard, les Bushell, qui sont maintenant six (encore un garçon, Noël), reviennent à Londres dans le but d'assurer une scolarité plus régulière aux enfants. Violette a maintenant neuf ans. Les autres élèves la considèrent un peu comme une extraterrestre: elle a déjà un très beau regard et raconte d'une voix douce, avec un accent bien à elle, les charmes de la vie en France.

L'été 1932, la famille s'installe définitivement dans le quartier de Brixton. L'appartement étant petit, il a fallu confier le dernier garçon à une tante de Pont Rémy. Leur logeuse, une vieille dame sympathique, a elle-même deux enfants et une nièce qu'elle a recueillie.

Celle-ci, Winnie Wilson, dira plus tard de Violette : *« Elle avait de grands yeux violets avec une touche de vert. Ils étaient très expressifs et semblaient changer de couleur. Elle avait de très longs cils noirs et deux grains de beauté, l'un près de la bouche et l'autre au menton. Sa voix n'était pas forte, mais fascinant (je laisse exprès le mot anglais), avec un accent français marqué, qu'elle perdra plus tard. Elle était tout à fait simple - une enfant très naturelle. Nous l'aimions tous beaucoup, ma tante l'appréciait particulièrement ».*

Jusqu'en juin 1935, Violette fréquenta l'école de Stockwell road. Les professeurs aimèrent sa forte personnalité, sa vivacité d'esprit et furent impressionnés par ses qualités physiques au-dessus de la moyenne.

Ayant atteint 14 ans, consciente des difficultés familiales, elle demande à quitter l'école. Le frère aîné avait trouvé un emploi de chasseur au Savoy hôtel.

Elle fut engagée par une corsetière française tenant boutique à Kensington, pour faire le ménage, préparer le thé et porter les colis. C'était bien ennuyeux. Pour se distraire, elle adhéra à un club cycliste où elle ne tarda pas à briller. Il lui arrivait aussi de rendre visite à des cousins à qui elle portait des défis sur la route, ou bien dans l'eau (*elle était très bonne nageuse*)... et aux fléchettes dans le pub où ils finissaient la journée. La situation s'améliora enfin. M. Bushell fut embauché dans une usine d'appareillage électrique pour avions. Violette devint vendeuse dans un magasin d'Oxford Street. Agée maintenant de 16 ans, elle découvrit une nouvelle distraction: la danse. Avec son frère Roy pour partenaire, elle atteignit rapidement une belle virtuosité. Ils eurent accès un soir au Savoy hôtel - Roy y étant toujours employé - au bal de l'Université. Violette, si belle, si gracieuse, si dynamique, retint l'attention d'un certain nombre de danseurs !

Chaque été, elle avait conservé l'habitude de rendre visite à sa famille française à Pont Rémy. Elle y était précisément quand Hitler lança ses troupes sur la Pologne le 1<sup>er</sup> septembre 1939. Elle réussit, non sans difficulté, à prendre le bateau à Calais et arriva chez elle pour apprendre que l'Angleterre entraînait aussi en guerre.

Automne 1939. Violette ne semble pas trop concernée par la guerre. Elle vient d'être engagée au « Bon



Marché » de Londres, rayon des parfums et grâce à sa connaissance du français, obtient vite de bons résultats. C'est seulement au printemps que son amie Winnie la convaincra de participer à l'effort de guerre.

Les débuts sont modestes: les deux jeunes femmes sont employées à la cueillette des fraises à Fareham dans le Hampshire.

Tout va changer fin mai. L'offensive allemande, le dramatique rembarquement de Dunkerque sont douloureusement ressentis chez les Bushell. Le Nord de la France, pays natal de Mme Bushell, est à nouveau envahi. Violette prend conscience que ce qu'elle a fait est négligeable et envisage de rejoindre les forces féminines.

Apprenant que les soldats français rescapés de Dunkerque allaient défiler pour le 14 juillet, la maman propose : « Vi darling, ces soldats doivent se sentir isolés, perdus. Ne pourrait-on en inviter un, à la maison, qui passerait la soirée avec nous ? »

Suggestion généreuse qui va fixer le destin de Violette Bushell.

Accompagnée de son amie Winnie, Violette assiste au défilé des détachements des premiers « Free French soldiers », marins à pompons rouges, aviateurs en bleu,

fantassins fusil sur l'épaule et pour terminer, superbe prestation de la Légion étrangère. (Souvenons-nous des films et chansons de l'époque... Mon légionnaire qui sentait bon le sable chaud.)

Après la cérémonie, ne sachant trop comment prendre contact, les deux jeunes filles s'en vont marcher dans Hyde Park. Elles croisent des soldats étrangers, Polonais, Hollandais, Norvégiens. Et enfin un Français en uniforme de la Légion, avec des galons. Il arrête les deux promeneuses pour demander l'heure.

- Ah ! Mais vous parlez français ?
- Si l'on prenait le thé ?...

Et voilà comment le soir le lieutenant Etienne Szabo, de la Légion Étrangère, se retrouve à la table des Bushell.

Il a onze ans de plus que Violette... mais tant de choses à raconter.

Né à Marseille, ayant perdu très tôt ses parents, il s'engage dans la Légion dès qu'il le peut. Si bien qu'à trente ans il a baroudé un peu partout, en Afrique du Nord, Syrie, Indochine. Activités guerrières qui ont laissé à Etienne Szabo deux ou trois blessures et une brochette de décorations. En mai, il a participé à l'expédition de Narvik avec les chasseurs alpins. Rapatrié en Angleterre, il a choisi de rester avec les « Français Libres ».

On se quitta très tard le soir, et l'on promit de se revoir. Coup de foudre réciproque. Si intense qu'Etienne Szabo ne tarde pas à demander Violette en mariage. Les parents sont plus que réservés : leur fille n'a même pas vingt ans. Violette, toujours fougueuse, menace de se passer de leur consentement. Et la cérémonie a lieu le 21 août 1940 à Aldershot. Le général Koenig, qui connaît depuis longtemps le légionnaire Szabo, est présent.

Mais Churchill l'a déclaré solennellement, la guerre n'est pas finie Le lieutenant Szabo reçoit bientôt sa feuille de route. Et quelle route ! Pour aller en Abyssinie combattre les Italiens il doit contourner toute l'Afrique en bateau. Il obtiendra une permission d'une semaine après un an de campagne. Retrouvailles passionnées à Liverpool. Violette fait part de son désir de s'engager dans les forces féminines. N'est-elle pas femme d'officier ?

En septembre 1941, elle est recrutée dans les ATS (Auxiliary Territorial Service.) Les parents accueillent avec inquiétude cette déclaration. A quoi leur fille peut-elle bien penser ?

Après une formation accélérée, elle est intégrée dans une batterie de DCA. Belle, intelligente et vive, elle est forcément appréciée, bien que le moustachu chef de batterie affecte de se plaindre de « son bouquet de femelles gloussantes ».

Énergique et infatigable, tant au travail que pour les distractions (sport et soirées dansantes), Violette aide ses camarades à supporter les rigueurs de l'hiver 41 et la batterie 481 acquiert une telle notoriété que des journalistes londoniens viennent faire un reportage.

Elle attend le mois d'avril pour demander un congé de maternité (conséquence de la semaine de Liverpool...)

Le bébé naît à Londres le 8 juin 1942. C'est une fille, qui sera prénommée Tania. Le papa est informé, il fait savoir, après un long délai, car il est très loin dans le désert, combien il est heureux.

Il ne connaîtra jamais sa fille, la situation militaire ne lui permettant pas de demander une permission dans le cours de l'été 42. A l'automne, les Alliés reprennent l'avantage, Etienne Szabo participe à la grande bataille d'El Alamein, et il est blessé mortellement en octobre 42. La nouvelle ne parviendra en Angleterre que plusieurs semaines après. Violette est veuve à vingt ans et demi. On imagine aisément l'intensité de son chagrin. Elle resta enfermée plusieurs jours, puis sortit en déclarant à ses parents : « Je désire faire plus, beaucoup plus, dans cette guerre. »

Quelques jours plus tard, elle reçoit une lettre d'un certain M. Potter, qui lui propose un entretien. Hasard, ou service officiel qui a signalé aux employeurs de M. Potter la disparition du lieutenant Szabo ?

Violette, intriguée, se rend donc au jour dit à Sanctuary Buildings et se retrouve dans une pièce meublée sommairement d'une table et deux chaises devant... on l'a deviné, le recruteur du SOE.

Mais pourquoi si tardivement ? Depuis un an déjà, à l'initiative de Vera Atkins, l'adjointe de Buckmaster, l'organisation prend à son service des volontaires féminines. Violette est parfaitement bilingue, ses qualités physiques et morales sont bien connues et ont certainement été signalées aux rabatteurs du SOE. M. Potter prétend qu'on a perdu sa trace au moment du congé de maternité. Puis il commence à exposer, sans trop de détails, ce qui est réclamé à celles et ceux que l'on engage dans le SOE. Violette se déclare prête à signer de suite. C'est Potter qui demande un délai d'une semaine. Pour l'enquête de sécurité.

Officiellement, Violette sera admise dans le corps des volontaires féminines FANY. Même ses parents doivent ignorer qu'elle entre au SOE.

C'est en septembre 1943 que Violette Szabo commencera à suivre les différents stages qui feront d'elle, après plusieurs mois d'efforts, un agent opérationnel. A cette date, d'autres jeunes femmes, telles Noor Inayat ou Yolande Beeckman, ont achevé leur formation et sont déjà en mission. Après avoir été présentés au grand chef, Buckmaster, flanqué de son adjointe Vera Atkins, les « élèves » sont emmenés à

Wanborough Manor dans la verte campagne anglaise. Bien nourris, bien logés, ils apprennent toutes sortes de choses qui vont de la lecture de cartes au maniement des armes les plus diverses en passant par l'alphabet Morse et de longues courses matinales avant de déjeuner. Il faut aussi perfectionner son français.

Celles et ceux qui franchissent ce premier niveau sont invités à un séjour nettement plus ardu en Écosse, à Arisaig, dans l'Inverness. Longues marches et courses quel que soit le temps (et il n'est pas souvent ensoleillé, l'hiver écossais), escalades, traversées de rivières glacées, exercices de tir avec toutes sortes d'armes, y compris allemandes, emploi réel des explosifs: c'est l'exténuant entraînement des commandos. Les officiers instructeurs diront plus tard combien Violette les étonna au cours de ce stage : excellents résultats au tir (« un oeil de faucon »), de l'endurance et de l'audace pour triompher des difficultés physiques. Elle adorait, par exemple, l'exercice qui consistait à passer d'un arbre à un autre en utilisant deux cordes, l'une pour les pieds, l'autre pour les mains. Exercice que beaucoup (même parmi les instructeurs) n'arrivaient pas à entreprendre. Sa monitrice de tir retint qu'un jour après qu'elle l'eut félicitée pour sa précision, Violette répondit, révélant une sombre détermination :

« Je désire seulement avoir des Allemands à combattre et je mourrais heureuse si je pouvais en entraîner quelques-uns avec moi dans la mort. »

Violette fut admise sans problème au stage suivant à Ringway près de Manchester: on y apprenait à sauter en parachute. On se souvient que Yolande Beekman et Noor Inayat avaient refusé de sauter. Quand la porte de l'avion est ouverte et qu'il faut se lancer dans le vide... Violette sauta. Mais au deuxième des cinq sauts prévus, elle manqua son arrivée au sol et se fit une grosse entorse.

La blessure était sérieuse et Violette fut obligée de rentrer à la maison. M. Bushell, qui se demandait bien ce que sa fille pouvait faire depuis plusieurs mois, se fit pressant. Violette ne voulut pas répondre clairement. Le papa en vint à douter de la conduite de sa fille. Tout s'arrangea quand Mme Bushell trouva sur un siège un insigne de parachutiste, alors que Violette était partie se coucher. M. Bushell dit, le lendemain matin :

« Je crois que j'ai deviné ce que tu fais. Je ne te poserai plus jamais de question. » Et il le fit.

Il fallut un mois pour guérir l'entorse. Violette aborda alors la dernière étape, la plus difficile, de sa formation d'agent du S.O.E. Cela se passait à Beaulieu (Hampshire). Il s'agissait d'apprendre dans le détail tout ce qui permettrait d'évoluer sans attirer l'attention, sans commettre d'erreur, dans le pays occupé (France, Grèce, Yougoslavie, etc.). Intégrer une nouvelle

identité et ne pas se tromper en cas d'arrestation. On allait jusqu'à simuler un interrogatoire par la Gestapo.

Violette quitta Beaulieu en février 44. On l'attendait à Ringway pour compléter sa formation de parachutiste !

Elle y fit connaissance du capitaine Staunton, son futur chef.

*Quelques lignes pour le présenter: Staunton, de son vrai nom Philippe Liewer, était avant la guerre journaliste à l'agence Havas. Mobilisé en 1939, il fait partie des évacués de Dunkerque mais s'arrange pour revenir en France retrouver sa femme qui est française. Elle s'est établie à Nice. Contacté par Jacques de Guéllis, l'un des premiers envoyés du S.O.E., il entre en résistance, tombe dans une souricière tendue par la police de Vichy, se retrouve détenu au camp de Mauzac (Dordogne), réussit à s'en évader en juillet 42 avec une douzaine de gaillards de sa trempe, et revient en Angleterre par le Portugal.*

*Intégré dans le S.O.E. il est chargé en mars 1943, de monter un réseau à Rouen, une ville particulièrement surveillée par les Allemands. Sur place, il est efficacement secondé par Claude Malraux, l'un des frères du célèbre écrivain.*

*A l'automne 43, le réseau monté par les deux hommes - nom de code Salesman - fonctionne bien, alors que beaucoup d'autres ont été anéantis suite à la capture de Suttill. Collecte de renseignements et leur transmission, réception d'armes, sabotages.*

Question que l'auteur se pose à lui-même: N'est-il pas fâcheux d'ouvrir une nouvelle parenthèse, et nuire ainsi à la clarté du récit ?

Oui, mais elle mérite d'être connue, l'aventure de Bob Mortier...

*Ce jeune homme - Robert Maloubier pour l'état-civil - adjoint de Staunton dans le réseau Salesman, avait 17 ans lorsque les Allemands entrèrent dans Paris. Il choisit de s'enfuir vers le Sud à vélo. Par Marseille, la Tunisie, Alger, Gibraltar, il finira par arriver en Angleterre, sera engagé dans le S.O.E. et parachuté à l'été 43 en qualité d'instructeur pour Salesman.*

*Une nuit de décembre, il roule à moto en direction d'Elbeuf pour réceptionner un parachutage d'armes. Il a un passager. C'est Staunton qui lui a demandé ce service : leur fabricant attiré de faux papiers n'a jamais assisté à un parachutage, il a très envie d'en voir un. Une voiture - la police allemande - arrive en trombe, oblige la moto à stopper. Le passager disparaît dans la nuit, Mortier est ramené vers Rouen; un Allemand, pistolet au poing, a pris place sur le tansad. Arrêt devant le poste de police d'Oissel dans la banlieue de Rouen. Mortier secoue brutalement la moto, déséquilibre son passager et détale dans les rues sombres. Les balles sifflent. Une douleur vive dans la*

*poitrine. Notre fuyard, arrivé dans la campagne, plonge dans un fossé plein d'eau glacée. Il échappera aux recherches (menées avec deux chiens) et souffrant terriblement à cause de la balle qu'il a reçue, réussira à rentrer à pied et à monter les cinq étages qui mènent à l'appartement qu'il occupe avec d'autres résistants au centre de la ville ! Un docteur est appelé. Pour lui, Mortier est perdu ! Le blessé est si faible que ses camarades lui préparent un linceul sommaire et prévoient le transport du corps hors de la ville. Pourtant, Mortier va survivre, et au début de février il sera assez rétabli pour que Staunton puisse organiser son retour en Angleterre !*

Laissons Mortier prendre quelques semaines de repos, nous le retrouverons ultérieurement.

Quelques semaines plus tard, Baker Street (Quartier général du S.O.E) ayant reçu un message d'un autre réseau prévenant que de nombreuses arrestations, y compris celle de Claude Malraux, ont été opérées à Rouen, une mission de reconnaissance est décidée. Le retour de Mortier étant exclu, c'est Violette Szabo qui est désignée pour partir avec Staunton.

On lui donne une belle carte d'identité au nom de Corinne Reine Leroy, née à Bailleul (Nord) et domiciliée au Havre. Important détail.

Et à la pleine lune d'avril, un Lysander dépose les deux agents quelque part dans la campagne entre Orléans et Chartres. Deux bicyclettes ont été amenées par le comité d'accueil et la mission commence par une promenade nocturne d'une trentaine de kilomètres pour rejoindre une ferme amie. Rappelons-nous les exploits à vélo de Violette adolescente. Elle accomplit le trajet sans peine, une valise sur le porte-bagages et l'autre arrimée sur son dos !

Le lendemain ils prennent le train pour Paris et sont hébergés par une tante de Staunton, rue des Saints-Pères.

Deux jours pour prendre contact avec Paris occupé par les Allemands et pour préparer la mission. En particulier, mémoriser une liste des résistants du réseau Salesman.

Et Violette se retrouve gare St Lazare. Elle ira à Rouen dans un compartiment réservé aux officiers allemands. Ces messieurs, qui n'ont pas manqué de remarquer la beauté de cette jeune femme, lui ont offert une place et feront assaut de galanterie.

Dans les rues de Rouen, Violette se félicite d'être venue seule ; des portraits de deux hommes recherchés sont affichés en plusieurs endroits : Staunton et Mortier. Elle commence ses vérifications et comprend vite que le réseau Salesman est à peu près totalement « grillé ». Puisqu'il y a peu de chose à faire à Rouen, elle

décide donc - et le lecteur est prié d'apprécier cela à sa vraie valeur - d'essayer de pénétrer au Havre.

Munie tout de même d'un complément de faux papiers qu'on lui a procuré à Rouen. Elle a le temps de constater combien on travaille à renforcer les défenses de ce port. Arrêtée deux fois par des policiers, elle fait honneur à ses instructeurs de Beaulieu et, par son calme et sa présence d'esprit, regagne à chaque fois sa liberté.

Quand elle retrouve Staunton à Paris, celui-ci, qui sait que le débarquement approche, demande le retour en Angleterre.

Avant d'être enlevée par un Lysander près de Blois, Violette, avec l'assentiment de Staunton, s'offre un petit luxe: elle achète trois robes chez Molyneux (On retrouvera ce nom plus loin, curieuse coïncidence.), rue Royale, se souvenant que sa maman fut petite main chez Poiret dans les années 20.

Ses chefs estimant qu'elle a bien mérité quelques semaines de répit, Violette en profite pour se reposer un peu chez ses parents, s'occuper de sa petite Tania, toujours en nourrice à la campagne, et sortir à Londres en compagnie de Staunton et Mortier. S'il y a une nouvelle mission, ils se promettent bien de l'accomplir ensemble.

La convocation arrive : le trio doit être parachuté au centre de la France dans la nuit du 4 au 5 juin. Le Libérateur américain qui doit les emmener est sur la piste quand le contrordre les stoppe à cause du mauvais temps. Le lendemain - ils sont au milieu des centaines d'avions engagés dans la préparation du Débarquement - ils sont contraints de revenir, la « drop zone » n'étant pas signalée et c'est enfin au troisième essai, dans la nuit du 6 au 7, que Violette, Staunton, Mortier et un radio américain parlant français sautent près de Sussac en Haute- Vienne.

Au sol, surprise de Violette, qui se souvient de l'arrivée discrète en Beauce. Au moins trente hommes sont présents sur le terrain, et les containers seront chargés sur un camion. - Par ici, les Allemands ne se risquent pas, affirment les maquisards à ceux qu'ils viennent d'accueillir.

Dans cette région, la Résistance est forte. Tellement forte que, au moment où les quatre parachutistes prennent contact, là-bas, au Sud, derrière les collines boisées qui ferment l'horizon, d'autres partisans préparent leurs armes pour investir, à l'aube, la ville de Tulle.

Dès le lendemain, Staunton, chef de la mission, fait le point. Il constate que s'il y a du monde dans la forêt de Châteauneuf, ces 600 jeunes gens sont aussi enthousiastes que peu organisés et mal armés. Il se propose de rester sur place avec Mortier et demande

qu'on emmène Violette prendre contact avec les maquis de Dordogne. Il espère, en particulier, qu'elle pourra joindre le capitaine Jacques Poirier, du réseau Digger.

Le samedi matin 10 juin, une Citroën traction-avant est prête à partir, sur la place de Sussac. Elle est conduite par Jacques Dufour (pseudo Anastasie), un jeune chef de la région dont la valeur est reconnue des Allemands, puisqu'ils offrent une forte prime pour sa capture. Vêtue d'un tailleur, chaussée de souliers à talons plats, Violette apparaît. Elle amène avec elle, en plus de sa valise, une mitrailleuse Sten et huit chargeurs. Les quelques témoins présents n'oublieront pas l'allure résolue de cette belle jeune femme descendue du ciel.

Violette, en cas de mauvaise rencontre, ne vaudrait-il pas mieux exhiber un faux ausweiss très bien imité plutôt qu'une arme un peu dérisoire ? Mais souvenons-nous de ce qu'elle a déclaré un jour à son instructrice de tir... Pour Violette Bushell, veuve d'Etienne Szabo, l'heure de la vengeance est arrivée...

Dufour, lui aussi, s'est muni d'une mitrailleuse.

Au village suivant, on s'arrête pour charger un passager. D'après R.J. Minney (biographie, publiée en 1956) il s'agit d'un enfant de douze ans, fils du docteur, qui amène son vélo pour le retour... Dans *Corrèze Magazine* (article en 1972), c'est un adulte, Jean Bariaud, qui monte dans la voiture et tient lui-même son vélo à l'extérieur de la carrosserie. Et pour Ph. Vickers (livre qui vient de paraître en 2000) c'est Violette qui « emmenait aussi sa bicyclette ». Qui dit vrai ?

D'après les quelques témoins présents lors du départ, un vélo a bien été arrimé à l'arrière de la voiture, pour faciliter les déplacements de Violette quand on l'aura déposée aux confins de la Corrèze et de la Dordogne.

L'arrêt pour midi est prévu: on ira déjeuner chez Renaudie, près de Salon la Tour. Là-haut, à Boussely, on a l'habitude d'héberger résistants et parachutistes. Jacques Dufour connaît la maison.

**MAIS, jeunes patriotes intrépides, N'AVEZ-VOUS PAS ETE MIS EN GARDE ?**

Vous roulez sans crainte vers Pompadour, terme du voyage, vous parlez certainement des événements de Normandie, et peut-être même de la victoire finale, et VOUS NE SAVEZ PAS – que personne n'a pu s'enfuir de la ville - que les Allemands sont revenus en force à Tulle et ont exercé des représailles féroces la veille au soir: 99 martyrs ont été pendus aux arbres d'une place, aux réverbères, aux balcons de certaines maisons.

**VOUS NE SAVEZ PAS NON PLUS** - mais cela, personne ne le sait à cette heure - que dans un hôtel de St Junien, pas très loin de vous, 60 km à l'ouest, quelques hommes qu'on ne peut plus voir comme des

officiers d'une armée en difficulté mais comme des monstres en uniforme, sont en train de préparer pour l'après-midi ce qui sera le plus horrible crime de guerre commis sur le sol de France : le massacre de 642 habitants, hommes, femmes et enfants d'ORADOUR-sur-GLANE ...

ET ENFIN, VOUS NE SAVEZ PAS, voilà qui est absolument incroyable, que votre route va croiser bientôt celle de la division blindée Das Reich, qui progresse difficilement vers la Normandie.

- Connais-tu celle là ?... Jacques commence une vieille chanson française, (témoignage de Jean Bariaud ?). Violette s'empresse de continuer. La voiture se faufile dans le bocage corrézien. Pour reprendre les mots magnifiques du poète, ce matin-là, COMME L'ESPERANCE EST VIOLENTE...

Voici Salon la Tour. Jacques Dufour, qui est né là, s'appête à évoquer des souvenirs d'enfance, mais Violette a vu avant les autres :

-Des Allemands, là-bas!

On a parlé improprement d'une embuscade. Il s'agit plus exactement d'un barrage routier.

Depuis la veille, une compagnie de la division Das Reich, qui fait mouvement de Montauban vers la Normandie, s'est installée en flanc-garde dans Salon. Toutes les routes sont sévèrement contrôlées. Dans l'après-midi du vendredi, un motocycliste qui n'a pas obtempéré a été intercepté et fusillé de suite sur la place du village.

Dufour a compris. S'il essaie de faire retraite, les Allemands vont ouvrir le feu et ils ne leur laisseront aucune chance. Il stoppe, prend son arme, descend tranquillement... et commence à tirer. Violette est sortie aussi et la Sten entre en action. Bariaud qui n'a pas d'arme a sauté dans le fossé et s'enfuit dans une campagne qu'il connaît bien.

Jacques Dufour et Violette lâchent des rafales, les Allemands répliquent. Au bruit de la bataille, des renforts arrivent, y compris deux véhicules blindés. Les deux jeunes gens reculent, cherchent l'abri des haies et des bouquets d'arbres. Soudain Violette trébuche et doit s'arrêter : elle est trahie par la cheville blessée lors du saut d'entraînement à Ringway. La douleur est tellement vive qu'elle ne peut plus avancer.

Et c'est à cette seconde qu'elle va mériter l'éloge exprimé après la guerre par Odette Hallowes-Churchill, elle-même du S.O.E. : « She was the bravest of us all ». A Jacques Dufour qui veut la charger sur son dos, elle crie :

- Non, sauve-toi, je te couvre. Et elle introduit un nouveau chargeur dans la Sten.

Abritée derrière un arbre, elle continuera à tirer rageusement jusqu'à épuisement des munitions. Les Allemands approchent, convergent vers elle. Elle est prisonnière.

Dufour, d'une haie à l'autre, finit par échouer dans une cour de ferme. Il avise, en un éclair, la seule cachette possible : le tas de fagots que tout fermier se doit de posséder à l'époque. Aidé par la fille de la maison, il en déplace quelques-uns et s'introduit dans l'espace libéré. Il était temps, les Allemands investissent la cour.

- Vous voir terroriste ?

Beau réflexe: la jeune fille et le fermier indiquent la même direction:

- Oui, parti par là.

Les SS, et pour cause, ne trouvant pas le fugitif, continuèrent à chercher pendant plusieurs heures. C'est seulement le soir qu'on se risqua à extraire Dufour de sa cachette très inconfortable. Il ne pouvait pratiquement plus se mouvoir.

Violette, à la fois furieuse et rebelle (elle avait distribué des coups de pied aux soldats qui s'étaient saisis d'elle) fut ramenée au village dans un blindé découvert, puis transférée à Limoges le soir même.

Combien de victimes avaient fait ce duel à l'arme automatique ? Au moins une, une fermière atteinte dans sa cour par une balle perdue. Mais chez les soldats ? Le biographe Minney écrit qu'on en a vu tomber (Qui les a vus ?) mais qu'on ne sait combien ont été tués, combien blessés. No bodies were found. Ph. Vickers est plus affirmatif: « On sait qu'un caporal fut tué, vraisemblablement d'autres soldats aussi et il y eut quelques blessés. »

Dans un journal britannique du 9 août 2000, on écrit: « dans sa mission finale, elle tua huit Allemands avant que ses munitions soient épuisées. »

Peut-être n'y eut-il pas le moindre SS tué, car les Allemands, qui avaient prouvé la veille leur rigueur délibérée en exécutant le motocycliste, n'exercèrent pas de représailles contre la population de Salon la Tour. Huit ennemis tués ou zéro ? Cela ne change rien. Violette Szabo se conduisit bien, ce jour, en héroïne.

Dès le soir du 10 juin, Staunton et Mortier sont informés (par Bariaud) de la capture de Violette.

Ces hommes d'action, en plein accord avec les résistants de Limoges qui savent ce qui se passe dans la prison, envisagent une action pour libérer la jeune femme. Mais les Allemands se doutent bien que cette prisonnière ne peut que leur attirer des ennuis. Et le 16 juin, alors même que le commando se préparait à intervenir, Violette est transférée à Fresnes. On ne pourra plus rien pour elle.

*Staunton s'attache alors à réussir sa mission. Il arrive à un accord avec Guingouin, chef régional des maquisards et obtient en conséquence un appui important de Londres. De la fin juin à la mi-août plus de 3500 containers pleuvent sur le Limousin. Staunton et Guingouin, disposant alors de 15000 hommes armés, obtiennent la reddition du général Gleiniger, chef de la garnison de Limoges et entrent dans la ville le 20 août 1944.*

A cette époque, Violette Szabo n'est plus en France. Extraite de la prison de Fresnes le 8 août, elle a commencé un voyage infernal vers l'Allemagne.

Par une de ses compagnes de cellule, qui reviendra de déportation en 1945, on sait que sa conduite en prison fut exemplaire. Elle espérait bien triompher de toutes les difficultés et revenir au pays, la guerre finie, pour revoir sa fille. Et pour régler un compte. Elle avait constaté, dès les premiers interrogatoires, que les Allemands connaissaient parfaitement la véritable identité de « Corinne Leroy ». Quelqu'un, en Angleterre, avait pris la succession de Déricourt<sup>1</sup> et trahissait ? Violette se promettait de le démasquer. Retrouvons le train qui s'en va vers l'Est. C'est un petit convoi de blessés allemands auxquels on a ajouté une cinquantaine de prisonniers - hommes et femmes - qu'on éloigne pour qu'ils ne soient pas délivrés par les Alliés. C'est que les Américains sont arrivés au Mans, Paris n'est plus qu'à 200 km.

A nouveau, nous aurons un témoin de la section RF du S.O.E.: le commandant Yeo Thomas<sup>2</sup>. Il était du voyage. Dans son livre de souvenirs « Le Lapin blanc », il mentionne la présence de « l'indomptable Violette Szabo » et raconte que, le train ayant été attaqué par deux chasseurs-bombardiers, les déportés masculins, couchés sur le plancher, « eurent honte en voyant arriver Violette Szabo et une autre des femmes qui avaient rampé jusqu'à eux pour leur porter de l'eau ».

La locomotive étant endommagée, les prisonniers furent transférés dans deux camions et finirent par arriver à Buchenwald pour les hommes et Ravensbrück pour les femmes.

Et vint le jour où les armes se turent. Les soldats rendirent leur paquetage, les prisonniers franchirent la porte des stalags et, décharnés et malades, les rescapés des camps d'extermination sortirent de l'enfer.

M. et Mme Bushell attendaient, sans désespérer, le retour de leur fille.

<sup>1</sup> Revoir l'histoire de Yolande Beekman, Déricourt était hors jeu depuis février 1944.

<sup>2</sup> Avant la guerre, directeur commercial ... chez Molyneux

A intervalles réguliers, ils interrogeaient Buckmaster, le War Office, la Croix-Rouge. Rien, toujours rien.

Enfin, en mars 1946, suite à un article dans un journal, illustré d'une photo de la petite Tania, une dame Julie Barry confirma la présence de Violette à Ravensbrück. Vera Atkins, l'efficace adjointe de Buckmaster, se rendit alors en Allemagne et rencontra Schwarzhuber, le commandant en second du camp, qui attendait en prison l'ouverture de son procès. Elle réussit à le faire parler. Oui, il se souvenait: l'ordre arrivé de Berlin, concernant trois agents britanniques, Denise Bloch, Liliane Rolfe et Violette Szabo. Le lugubre cortège dans l'aube glaciale du 26 janvier 1945. Seule Violette Szabo était valide, il fallait porter les deux autres condamnées. La lecture de la sentence. Le soldat tirant l'arme de l'étui. Une balle dans la nuque, trois fois. La porte du four crématoire qui s'ouvre... Encore trois témoins à charge qui ne parleront pas.

Le 28 janvier 1947, les Bushell furent reçus à Buckingham. Le roi Georges VI épingla lui-même sur la robe de Tania la George Cross qui avait été décernée le mois précédent à sa maman.

**Jacques Darondeau\*\***

**\*)** C'est Violette Szabo qui a inspiré l'auteur du film « Les femmes de l'ombre » qui prétend être le reflet de l'action des femmes agents du SOE

**\*\*) Jacques Darondeau est né et a longtemps vécu à Château-du-Loir, dans la Sarthe. Il avait 7 ans en juin 1940. Il a connu l'exode, puis revenu dans sa ville natale, les mitraillages, les bombardements et la libération. Il a été marqué par la guerre.**

Instituteur retraité, il s'est tourné vers l'Histoire. Auteur, d'abord, de monographies locales, il est devenu, en 1998, membre de la « Société d'Histoire de Château-du-Loir » et a bientôt consacré l'essentiel de ses recherches à la Résistance et aux réseaux du SOE (c'est près de Château-du-Loir que Jean Bouguennec, alias Garel, Max ou Butler, a été parachuté.)

*Renseignements obtenus grâce à notre ami Marcel Jaurant-Singer*

## En souvenir de l'abbé Georges HENOCQUE (1870-1959)

**Ancien aumônier de l'Ecole Militaire Spéciale de Saint-Cyr,  
Déporté – Résistant**

La relation qui suit est inspirée et nourrie de l'ouvrage intitulé :

« *Les antres de la bête : Fresnes, Buchenwald, Dachau* »

que l'abbé Hénocque rédigea après son retour de déportation et qui fut achevé d'imprimer le 30 juin 1947 sur les presses de l'imprimerie Durassié et Cie, à Malakoff.

Ayant eu l'honneur de rencontrer l'auteur en 1947, j'ai le privilège de posséder un exemplaire de son livre avec une dédicace de sa main.

\*  
\*\*

L'abbé Georges Hénocque fut, à tous égards, une figure exceptionnelle du clergé français.

Son héroïque conduite durant la guerre de 14/18 lui valut 12 citations et le titre « d'as des aumôniers militaires », décerné par les « Poilus ».

Son incapacité à accepter l'humiliante défaite de 1940 et l'occupation du territoire par les armées allemandes qui en découla, firent que son esprit et son cœur de Français furent, dès ce moment « en permanente révolte ».

Devait s'en suivre son attitude intransigeante face à l'ennemi, illustrée par les propos anti-allemands qu'il tenait régulièrement du haut de sa chaire et qui eurent pour résultat une convocation de la Gestapo, le 29 juillet 1944, lui enjoignant de se présenter, trois jours plus tard, rue des Saussaies.

Ce délai le surprit. En effet, généralement la Gestapo était plus expéditive.

Il pensa que quelqu'un, pour une raison ignorée de lui, avait voulu lui laisser le temps de fuir. Il ne s'y résolut pas.

Conformément à l'attitude qu'il avait toujours adoptée face aux Allemands et qu'il avait maintes fois conseillée à ses Cyrards : « Ne jamais craindre l'Allemand, ne jamais lui céder, même sous la menace de mort ». Il se rendit donc, le

mardi matin 1<sup>er</sup> août, rue des Saussaies, siège de la Gestapo.



Manifestement victime d'une dénonciation, (hélas procédé assez courant à l'époque), on lui reprocha les propos insultants qu'il tenait d'une manière habituelle à l'encontre des Allemands et plus particulièrement les termes de la péroraison de son dernier sermon, prononcé en l'église d'Enghien.

Lors de cette péroraison, il s'était en effet écrié : « Seigneur Jésus, faites-moi vivre assez longtemps, je vous en supplie, pour voir ces gens qui souillent notre sol tourner les talons et pour retrouver ma France dans l'honneur et la liberté. »

Il ne nia point et déclara assumer pleinement la responsabilité de ce qu'on lui reprochait. En conséquence de quoi il se retrouva, avec d'autres prisonniers, incarcéré à la prison de Fresnes.

C'est pendant son séjour à Fresnes qu'il devait rencontrer l'abbé Stock, aumônier général des prisons allemandes, dont il écrit « qu'il fut vraiment le bon Samaritain de la misère matérielle et surtout morale des prisonniers » mais, ajoute-t-il, « il avait d'ailleurs fait ses études en France et, sans doute, sa mentalité avait pu échapper à l'emprise prussienne. »

L'abbé Stock lui remit, avec du vin de messe et des hosties, une chapelle de campagne complète qu'un prêtre français avait laissée en partant, « Dieu seul sait où », ce qui lui permit de célébrer la messe chaque jour dans sa chambre.

« Grâce à des prodiges d'ingéniosité, qui devaient se reproduire jusque dans les camps de la mort » écrit-il « les nouvelles arrivaient à circuler parmi les prisonniers ». Et quelles nouvelles !!!

« L'armée de la libération se rapprochait de Paris. L'ennemi reculait sur tous les points, à travers tout le territoire. »

Hélas, loin d'aborder aux jours heureux de la Libération, ce fut pour lui un calvaire qui devait commencer.

C'est ainsi qu'au matin du 15 août 1944, des autobus les emmenèrent à la gare de Pantin, où ils furent entassés dans des wagons de marchandises. Le train, l'un des quatre derniers qui devaient partir pour l'Allemagne, s'ébranla à 23 heures.

L'on connaît l'horreur de ces convois, la surpopulation, la soif, la faim, la peur, l'impossibilité de s'étendre, voire de s'asseoir, pour un voyage qui devait durer cinq jours et cinq nuits, au cours duquel les plus faibles moururent d'épuisement.

Enfin, au matin du sixième jour, le train s'arrêta. Après une marche d'environ huit kilomètres, la colonne de prisonniers arriva au camp de Buchenwald. L'abbé Hénocque devint le matricule 76 396. Pour lui, un devoir s'imposait :

« consacrer chaque jour ce qui lui restait de force pour soutenir ses compagnons et les assister dans leur misère. »

Son ministère commença dès le lendemain de son arrivée au petit camp, où il occupait la tente n° 1. C'est ainsi qu'il passait une grande partie de ses journées dans la tente n° 2, où étaient entassés les galeux, les typhiques, les dysentériques, dispensant des soins et des consolations à ces malades abandonnés.

Le dimanche 27 août, premier dimanche après son arrivée au camp, désolé de ne pouvoir célébrer la messe, il réunit une douzaine de confrères, captifs comme lui, pour une prière en commun. Cette réunion suscita la curiosité et ils furent bientôt plusieurs centaines à se joindre à eux.

L'abbé Hénocque prit alors la parole et parla avec tout l'élan de sa compassion. Il fut si convaincant qu'oubliant où ils étaient, ses auditeurs l'applaudirent, ce qui était de la plus grande imprudence. Immédiatement après cette causerie, il fut dénoncé. Le lendemain matin un stubendiest (c'est-à-dire un chef de chambre) vint lui annoncer qu'on le demandait à la « Tour » et qu'il avait reçu l'ordre de l'y conduire.

Édifiée à l'extrémité de la place d'appel, la « Tour » ne possédait qu'un étage. Là se trouvait la salle où les captifs convoqués étaient interrogés. De la « Tour », l'abbé Hénocque écrit : « En général nul n'en sortait vivant... Je n'avais donc aucune illusion à garder. Il ne s'agissait plus que de montrer à l'ennemi ce qu'est un prêtre français, face à la mort. »

Poussé par son gardien, après avoir emprunté un escalier assez long (qui lui parut terriblement court), il se trouva, après une porte passée, dans une vaste pièce où, derrière une large table siégeaient deux généraux, un colonel, un commandant, tous en uniforme et un pasteur « dont la présence inattendue », écrit l'abbé Hénocque, « prenait une signification redoutable. »

Laissons lui la parole pour ce qui va suivre :

- *Monsieur, dit sans préambule celui des deux généraux qui paraissait le plus âgé, je vous annonce que vous allez être pendu.*

- *Monsieur, répondis-je, me raidissant dans un sourire forcé, je vous remercie de cette bonne nouvelle.*

- *Je vous accorde dix minutes pour penser à votre fin dernière.*

- *Vous êtes encore plus aimable que je ne pensais. Préparer sa fin dernière, c'est là précisément la mission du prêtre.*

Silence. Debout, je ne dis plus un mot, simplement, je pense que, dans quelques instants, l'éternité va s'ouvrir devant moi. Je ne voudrais pas mourir sans avoir jeté à la face de ces misérables un peu de ce que j'ai sur le cœur.

D'un geste brusque, le général retire sa montre, la pose sur la table.

- *Plus que sept minutes, lance-t-il, sarcastique.*

Je me tais.

- *Trois minutes ! scande la voix implacable.*

Alors, une force inconnue me soulève. Le cri de tout mon être s'échappe, se libère.

- *Soit ! crie-je, je vais mourir. Je ne crains pas la mort. Mais sachez bien que si vous avez le triste courage de tuer un vieillard de soixante quatorze ans, aumônier pendant dix-sept ans des officiers de France, on dira dans toute l'Europe : les Boches sont des assassins !!!*

L'homme, devant moi, tressaute, devient blême.

- *Boches ! hurle-t-il ! Pourquoi Boches ?*

- *Parce que je suis Français. Le mot est dans le dictionnaire, avec sa signification si vous en avez besoin. Je ne changerai pas de langage.*

Puisque je suis perdu, pourquoi hésiterais-je à leur cracher mon mépris ? À cet instant, un vrai miracle se produit. Sidéré par tant d'insolence, le général se tourne vers son acolyte. Je l'entends murmurer dans un mauvais français :

- *Il est drôle ce curé. Je n'en ai jamais vu comme celui-là !*

Enfin, le général se retournant vers moi, d'un air qu'il veut magnanime :

- *Pour cette fois, je vous pardonne.*

Je bondis.

- *Vous me pardonnez ! Je n'en veux pas de votre pardon ! On n'a besoin de pardon que lorsque l'on est coupable et je ne le suis pas. Je n'ai fait que mon devoir.*

- *Vous êtes coupable puisque vous avez célébré un office religieux dans le camp, alors que c'est défendu. Dieu n'a pas droit de cité ici !*

- *Un office religieux ! Vous exagérez Monsieur. Nous serions bien en peine d'en célébrer. Vous nous avez enlevé jusqu'à nos bréviaires J'ai simplement essayé, en leur parlant de Dieu, de remonter le moral des malheureux que vous laissez souffrir et crever de*

*faim. Où ? Quand ? avez-vous défendu cela ? À quel endroit du camp est-ce affiché ?*

- *Eh bien maintenant, c'est moi-même qui vous le défends. Vous voilà prévenu. Vous obéirez.*

- *Ce cadavre qui n'a plus que la peau et les os vous obéira peut-être, parce que vous êtes la force et lui la faiblesse. Mais il y a deux mots dans mon cerveau et dans mon cœur : Dieu et la France. Et ces deux mots-là, vous ne les enlèverez jamais.*

- *Allez-vous en ! crie-t-il, comme à bout de patience.*

Je comprends que ce n'est pas le moment d'insister...

- *Merci, Monsieur, dis-je en passant la porte.*

Je redescends, vivant ! l'escalier que j'avais monté quelques instants plus tôt, convaincu que je vivais ma dernière heure. Arrivé au sol, je me tâte, pouvant à peine croire à la réalité, remerciant avec ferveur la Providence.

Cette scène inouïe avait été pour moi d'une gravité si décisive qu'elle est restée absolument intacte dans mon souvenir. Je l'ai rapportée avec exactitude, jusqu'aux moindres détails. Seule mon audace m'avait sauvé.

J'ajoute que je n'eus guère de mérite à tenir tête à l'ennemi, tant j'étais persuadé qu'il allait m'exécuter.

Le lendemain paraissait dans le camp un ordre défendant, sous peine de mort, toute espèce de manifestation du culte, fût-ce la lecture d'un livre religieux ou la récitation du chapelet.

Le 3 janvier 1945, les quarante six prêtres de Buchenwald, dont vingt et un Français, se retrouvèrent, après un transport en train qui dura trois jours, au camp de Dachau qui n'avait rien à envier à celui de Buchenwald.

Ce n'est que le 1<sup>er</sup> mai 1945 que le camp est libéré par les Américains et le 15 de ce même mois que l'abbé Georges Hénocque retrouve la France et le square des Peupliers, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, où il habitait avant son arrestation. Une place de cet arrondissement porte son nom.

**R. G. Grivel Delillaz**

*Membre du Bureau de l'Union*

*Interdépartementale des CVR*

*De Paris et de la Région parisienne*

## Jacques Pâris de BOLLARDIERE

*Notre ami Marcel Jaurant-Singer nous a signalé une inexactitude parue en page 25 du numéro 248 de « La voix de la Résistance » traitant de la carrière de Jacques Pâris de Bollardière. Nous reproduisons ci-dessous les termes de sa lettre.*

« Bollardière n'a pas été parachuté en équipe Jedburgh (la première a sauté dans la nuit du 5 au 6 juin 1944 !)

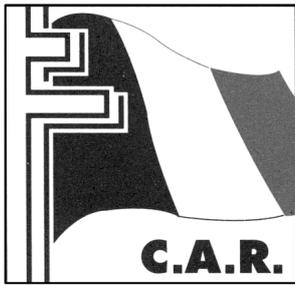
En fait, c'est une « mission interalliée », la mission Citronnelle, qu'il commandait (il était « Prisme ») et avec laquelle il a été parachuté en avril ; et il était en opérations depuis lors, non loin de la frontière belge, et assez mal en point après avoir résisté à plusieurs attaques allemandes, lorsqu'il reçut, le 16 août, l'équipe Jedburgh « Andrew », commandée par le major H. Combe-Tenant, Britannique, et dont faisaient également partie un sergent radio, également Britannique, et le lieutenant belge Edouard d'Oultremont. Avec eux se trouvaient deux officiers subalternes français destinés à compléter « Citronnelle » et un groupe de cinq S.A.S. Belges appelés à participer à une opération dite « Noah », purement belge.

Il semble que tout cela ait été assez cafouilleux : Bollardière n'avait pas été correctement informé de ce qui arrivait et les lumières furent éteintes dès le premier lâcher, ce qui eut pour conséquence que les trois « Jed » et les deux Français, sautant au second passage, se trouvèrent dispersés, deux vallées trop loin, eurent du mal à se retrouver et durent marcher toute une nuit pour rejoindre « Prisme ». Par la suite, l'EMFFI ignora un message de Bollardière le prévenant que le radio de l'équipe Jedburgh, n'ayant pas d'appareil émetteur, utiliserait celui de « Citronnelle » mais chiffrerait avec son propre code et qu'il fallait donc transmettre au commandement Jedburgh pour déchiffrement... Résultat, l'EMFFI ne comprit rien de ce qu'il recevait de « Citronnelle » mais venait, en fait, d'« Andrew » ; et aucune des demandes d'« Andrew » n'eut de suite ! »

*D'après le rapport fait par Combe-Tenant à son retour, les troupes américaines arrivèrent le 3 septembre, Nouzonville fut libéré après une véritable bataille rangée et l'équipe Jedburgh y fit son entrée à leur tête.*



*Jacques Pâris de Bollardière*



## LA VOIX DES COMMÉMORATIONS

17<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU MEMORIAL SOE, SECTION F

EN PRESENCE DE

SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE ANNE DU ROYAUME-UNI

*Mardi 6 Mai 2008*

### Intervention de Monsieur Doucet, Maire de Valençay

Votre Altesse Royale,  
Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Sénateur Président du Conseil Général,  
Monsieur le Sénateur Maire,  
Monsieur le Président de Libre Résistance,  
Monsieur le Président du Spécial Forces Club,  
Messieurs les Vétérans du S.O.E.,  
Mesdames, Messieurs les Élus  
Messieurs les Présidents d'associations patriotiques,  
Mesdames, Messieurs,



Nous voilà réunis en ce lieu chargé d'histoire afin de nous souvenir ensemble du sacrifice de ces femmes et de ces hommes qui ont lutté et péri pour le Royaume-Uni, pour la France et pour ce qu'ils croyaient juste.

Vous êtes nombreux à être venus aujourd'hui à Valençay et je vous en remercie tous chaleureusement.

Voilà 17 ans était inauguré le Mémorial National des agents du Spécial Opérations Exécutive en présence de sa Majesté la Reine Mère d'Angleterre. Vous avez choisi, Altesse, d'honorer d'une façon particulière par votre venue ce 17<sup>eme</sup> anniversaire et je vous adresse, au nom de toutes les Valencéennes et tous les Valencéens et en mon nom personnel, mes remerciements les plus respectueux.

Je souhaite également saluer la mémoire de Madame Pearl Cornioley, dite "Pauline", qui a tant fait pour la Résistance et qui nous a quittés cette année. Nous regrettons tous la disparition de cette figure marquante de la Résistance qui a participé fidèlement à cette cérémonie et qui nous manque déjà.

Valençay, ville martyre, a été, du début à la fin de l'occupation, un haut lieu des actions résistantes. Il serait trop long d'énumérer tous les actes héroïques qui, de 1940 à 1944, ont significativement contribué à la victoire finale contre le 3<sup>ème</sup> Reich.

Je citerai simplement un fait important de notre histoire locale. Il s'agit du parachutage à l'aveugle, dans la nuit du 05 au 06 Mai 1941, du Commandant Bégué.

Le Commandant Bégué était le premier opérateur radio envoyé en zone libre. Largué à 10 kilomètres du point initialement prévu sur la commune de Reboursin, Bégué, portant son poste émetteur, atteint la propriété de Max Hymans, Maire de Valençay.

Ce sera le début d'une longue série de largages et de prises de contacts qui se révéleront très importantes lors des combats futurs, particulièrement dans les jours précédant et suivant le débarquement allié en Normandie.

L'implication de Valençay et de ses habitants dans cette guerre explique largement l'implantation du mémorial dans notre ville. Je voudrais rappeler la signification du monument pour les jeunes et peut-être pour les moins jeunes.

Il porte le nom « Spirit of Partnership », « l'esprit de coopération », et symbolise l'alliance du SOE et de la Résistance sous la forme de deux colonnes. La colonne noire évoque la nuit et le caractère secret de la Résistance, la colonne blanche le courage éclatant qui finit par triompher.

Les deux colonnes sont réunies par la lune, sous laquelle se retrouvaient les agents du SOE et de la Résistance lors de leurs opérations nocturnes.

Trois projecteurs au pied du monument rappellent les pistes balisées par des feux en L qui permettaient aux avions de la 161<sup>ème</sup> escadrille de la Royal Air Force d'atterrir la nuit sur des terrains de fortune.

Je voudrais également évoquer les "FANY" qui, aujourd'hui comme hier, sont présentes sur le terrain. Entièrement constituées de volontaires féminines, les FANY étaient chargées entre autres du codage des messages, de la gestion des agents et du soutien technique et administratif dans les centres d'entraînement.

Ces tâches ultrasecrètes, exigeant des compétences élevées, furent menées sur de nombreux théâtres d'opération. Plusieurs agents du SOE en France, pendant la seconde guerre mondiale furent des FANY.

J'adresse enfin un salut amical aux vétérans du SOE à qui j'exprime aujourd'hui notre admiration et notre reconnaissance, ainsi qu'à tous les résistants et combattants qui ont lutté pour la France lors des trop nombreux conflits qui ont marqué le XX<sup>ème</sup> siècle.

Cette commémoration et votre présence, Altesse, aujourd'hui à Valençay témoignent de la continuité des bonnes relations anglo-françaises qui perdurent depuis plus d'un siècle.

Les nombreux touristes britanniques qui visitent notre ville et son château peuvent faire une halte ici et se recueillir au Mémorial.

Nous souhaitons que cette fraternité historique se renforce et permette d'entretenir le souvenir de cette époque, certes révolue, mais dont les effets se font encore sentir de nos jours.

L'un des moyens, sans nul doute, d'y parvenir est de développer les liens économiques et touristiques entre nos deux pays. Votre visite contribuera à mieux faire connaître chez vos compatriotes les attraits nombreux de notre région.

Citons les produits de notre terroir, fromage de chèvre AOC et vins AOC, la beauté de nos paysages, le Musée de l'Automobile sans oublier bien entendu le Château de Valençay, classé trois étoiles au guide Michelin, et qui fait désormais partie des grands sites du Val de Loire.

A l'issue de la cérémonie, vous êtes toutes et tous conviés à le découvrir et à partager un moment convivial.

Je terminerai par ces quelques mots en anglais qui viennent du fond du cœur :

*Ladies and Gentlemen,  
You will always be welcomed in Valençay.  
We will never forget.*

## **Allocution de Monsieur Pierre Morel, Président de « Libre Résistance »**

Votre Altesse Royale,  
Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Sénateur, Président du Conseil Général,  
Monsieur le Sénateur-Maire,  
Monsieur le Maire, Conseiller Général de Valençay,  
Monsieur le Président du Special Forces Club,  
Messieurs les Présidents d'Associations  
de Résistants, de Déportés, d'Anciens Combattants,  
Mesdames et Messieurs les Élus,  
Chers Amis « BUCK »,  
Mesdames et Messieurs,

Vous me permettez d'évoquer le souvenir d'une figure emblématique des Réseaux Buckmaster et de cette cérémonie de Valençay.



Au pied de ce mémorial, tu étais parmi ceux qui en avaient eu l'idée. Combien tu nous manques, Chère Pearl, Chère Pauline.

Aux Souches, le 6 mai dernier, je rappelais que tu t'étais engagée à être à nos côtés le 6 juin : le destin hélas ! en a décidé autrement. J'ajoutais : comme cela va être dur de ne pas te retrouver pour cette commémoration rituelle qui te tenait tant à coeur pour rappeler, à une époque où l'on retrouve à l'affiche un film caricatural, « rambolesque », un western commercial « *Les femmes de l'ombre* » prétendant être le reflet de l'action des Femmes Agents du Spécial Opérations Exécutive, que, comme nos camarades disparues dont les noms ont été cités, tu étais une femme de l'ombre qui, comme elles, s'est conduite en Grande Dame de l'ombre.

La Fédération Nationale Libre Résistance qui m'a permis de te rencontrer n'oubliera pas tout ce que tu lui as apporté, toujours présente pour rappeler l'existence des Réseaux Buck, la présence effective et efficace de leurs agents au sein de la Résistance.

Depuis ton départ de Paris, tes difficultés de déplacement t'empêchaient de participer à nos réunions de bureau et à nos déjeuners mensuels.

Nos avions tenu à te nommer Présidente d'Honneur de Libre Résistance.

Tous tes Amis, ceux qui étaient avec toi, avec ton mari Henry, dans la Résistance, garderont à jamais ton souvenir gravé dans leurs mémoires.

Madame, devant ce Mémorial qui a été inauguré le 6 mai 1991, jour du cinquantième anniversaire de l'envoi en France du premier agent de la section F du Spécial Opérations Exécutive, par Monsieur André Méric, Secrétaire d'État aux Anciens Combattants en présence de la Reine-Mère, Sa Majesté La Reine Élisabeth, vous nous faites l'honneur d'assister à la cérémonie traditionnelle qui nous réunit chaque année pour commémorer le souvenir des agents tombés en opération ou morts, parfois assassinés, dans les camps de concentration allemands et de tous les Résistants qui appartenaient directement ou indirectement aux Réseaux Buckmaster. Madame, soyez en chaleureusement remerciée.

Je voudrais rappeler, Madame, que vous êtes Commandant en chef de la F.A.N.Y. formation dans laquelle ont été incorporés, comme officiers, la plupart des agents féminins du S.O.E.

Vous êtes également marraine du Spécial Forces Club, ces Forces Spéciales dont le S.O.E. a créé les premières unités. Ce Club entretient des liens particulièrement étroits de cordiale amitié avec la Fédération Nationale Libre Résistance, par l'intermédiaire de notre Ami Tom Roberts, membre du Conseil d'Administration de notre Association.

Récemment, une commission a été chargée de réfléchir sur la modernisation des commémorations publiques, souhaitant connaître l'opinion de représentants du Monde Combattant à travers trois questions dites fondamentales :

Quelles commémorations souhaitez-vous ? Comment voulez-vous que celles-ci soient organisées ? Enfin, à quel public vous adressez-vous ?

Il est évident que jusqu'à maintenant nous ne pensions pas avoir à répondre à de telles questions.

Conscients du devoir de mémoire, de vigilance permanente et préventive qui nous incombe à nous les survivants, toutes les commémorations auxquelles nous avons l'habitude de participer depuis la libération revêtent la même obligation impérative : rappeler les idéaux et les valeurs morales pour lesquels nous avons combattu et pour lesquels tant des nôtres sont morts.

Choisir une date, plus qu'une autre, signifie supprimer certaines manifestations du souvenir dont nous avons la garde.

Il est à noter que certaines commémorations ont un caractère particulier.

Valençay rappelle un devoir de mémoire spécifique : la fraternité d'armes Franco-Britannique. La présence, chaque année, de nos amis britanniques, de représentants de l'Ambassade de Grande-Bretagne fait que nous rentrons dans le cadre d'une commémoration pouvant être considérée comme internationale.

La marche inexorable du temps fera évidemment que ... mais personnellement, je pense, peut-être qu'il est prématuré de vouloir modifier... et... je ne veux pas être enterré avant d'être mort ..., ce qui n'est venu, je le sais, dans l'esprit de personne.

Plus de soixante ans après la Libération, quel rôle avons nous encore à remplir ?

Sans oublier tout ce qui nous a poussés à continuer la lutte, nous devons surtout éveiller l'envie de savoir chez les jeunes générations qui s'interrogent et s'interrogeront.

Il s'agit, pour les survivants, de rafraîchir une mémoire, hélas, parfois défaillante, apporter aux générations montantes un bagage culturel, des repères de connaissances qui n'entrent plus, ne rentrent pas et risquent de ne plus rentrer dans le cadre, en particulier, des programmes scolaires.

La jeunesse devra savoir que notre but est qu'elle sache que notre désir, en évoquant le passé, n'est pas de faire connaître nos actions, les souffrances de certains mais de porter à sa connaissance tout ce qui lui paraîtrait, à première vue, absent ou trop difficile à appréhender.

*« Pour préparer l'avenir,  
il faut avoir assimilé le passé. »*

*La Princesse en conversation  
avec le Président Pierre Morel*



## Son Altesse Royale la Princesse Anne du Royaume-Uni

*(Discours en Français)*

Monsieur le Préfet,  
Monsieur l'Ambassadeur,  
Monsieur le Maire,  
Monsieur le Président de Libre Résistance,  
Monsieur le Président du Special Forces Club,  
Membres de la Section F de SOE,  
Membres de la Résistance,  
Messieurs les Parlementaires,  
Mesdames et Messieurs,



Je vous remercie tous de m'avoir invitée à être parmi vous lors de cette cérémonie spéciale. C'est pour moi un honneur de me joindre à vous

pour commémorer les cent quatre (104) agents de la section F de SOE qui, avec un courage vaillant, ont sacrifié leurs vies afin que nous soyons tous libres. Aujourd'hui, nous nous souvenons aussi de Madame Pearl Cornioley à qui nous devons tous une grande dette de gratitude pour son courage et pour son travail assidu pour nous tous dans cette région, et dans la création de ce magnifique monument, et pour l'organisation de cette cérémonie durant les dernières dix-sept (17) années. Elle nous manquera.

Sa Majesté la Reine Elisabeth, la Reine Mère, a inauguré ce Monument en dix-neuf cent quatre-vingt-onze (1991) et c'est pour moi un grand privilège de suivre dans ses pas afin de partager avec vous l'unique amitié qui fut scellée dans nos cultures respectives grâce aux efforts collectifs des membres de F Section SOE et des membres de la Résistance il y a plus de soixante (60) ans. Le Colonel Buckmaster, le Commandant à Londres de F Section, a décrit les relations comme « un esprit d'association qui triompha de toute dissension et mena au genre d'entente qui peut unir les gens. »

Cet esprit est toujours aussi fort aujourd'hui. Je fais appel aux membres des générations à venir, tant ici en France que dans le Royaume Uni, qui ont la moindre association avec cette importante cérémonie, de saisir la responsabilité de continuer à perpétuité les valeurs pour lesquelles les agents de la Section F ont lutté et pour maintenir vivant l'Esprit de la Résistance. Cette cérémonie est la continuité de l'entente cordiale à laquelle nous sommes tant attachés.



*La Princesse en compagnie de Tom Roberts devant les tables du Mémorial*

**Discours prononcé par Monsieur Jacques Millon,  
Préfet de l'Indre**

Votre Altesse Royale,  
Monsieur le Sénateur, Président du Conseil Général,  
Monsieur le Sénateur Maire,  
Monsieur le Maire, Conseiller Général de Valençay,  
Monsieur le Président de l'association « Libre Résistance »  
Monsieur le Président du Spécial Forces Club  
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations de combattants,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour commémorer la Section F du S.O.E., service créé pour soutenir la Résistance dans les pays occupés et rappeler la mémoire des membres morts pour la liberté de la France.

Nous avons l'honneur, en ce jour, d'accueillir Son Altesse la Princesse Anne du Royaume-Uni. Votre présence, Altesse, rappelle l'engagement, à deux reprises, au cours du siècle dernier, de la Grande Bretagne sur le sol français, à nos côtés, et symbolise l'attachement de nos deux nations aux valeurs de la Liberté.

Ces valeurs ont animé les combattants du S.O.E. tout au long de leur mission.

Ces valeurs, Votre Altesse, la famille Royale du Royaume-Uni les a incarnées. Le Monde entier se souvient que durant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, au plus fort des bombardements, le Roi Georges VI et sa famille refusant de quitter Londres ont partagé la vie et les souffrances du peuple britannique.

La présence de votre Altesse Royale, qui fait écho à la venue en 1991 de Sa Majesté la Reine Mère Elisabeth pour l'inauguration de ce Mémorial, revêt ainsi un sens tout particulier.

Le Gouvernement de la République française et plus particulièrement Monsieur le Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, qui n'a pu être personnellement présent et que je représente, s'associe à l'hommage que nous rendons, aujourd'hui, au sacrifice des 104 combattants de la section F morts entre 1942 et 1945.

L'action de la section F du S.O.E., trop souvent méconnue, a été essentielle dans le processus de libération du sol français.

Cette nuit du 5 au 6 mai 1941, où le premier agent de la section F était parachuté entre Levroux et Valençay, marque le point de départ de cette reconquête.

Ces hommes et ces femmes participèrent à la consolidation de l'alliance franco-britannique dans un esprit que le Colonel Buckmaster décrivit comme « *un esprit de coopération qui triompha de toutes les dissensions et abouti à cette compréhension qui peut unir les gens entre eux.* »

Leur souvenir doit rester présent. Leur mémoire doit rester vivante. C'est pourquoi, soutenons sans relâche ceux qui agissent pour que de telles périodes de notre histoire ne se répètent pas.

Je tiens à remercier à ce titre tout particulièrement Monsieur Claude Doucet, conseiller général, maire de Valençay, pour son attachement à faire de cette cérémonie, année après année, un moment intense de souvenir et de fraternité.

Qu' il me soit permis à cette occasion de rendre hommage aux anciens combattants français et britanniques unis dans la même ferveur, à Monsieur Pierre Morel, Président de l'association « Libre Résistance », à Sir Colin Mc Coll, Président des Spécial Forces Club auxquels j'associe la regrettée Pearl Cornioley récemment disparue.

Votre action, jadis au combat, désormais en faveur du devoir de mémoire que vous perpétuez avec ténacité, nous oblige.

Par la force de vos convictions, par votre engagement, vous permettez aux jeunes réunis au pied de ce Mémorial, de donner un sens à cette commémoration.

Œuvrer pour la mémoire des combats passés qui ont fait la grandeur de nos deux Nations est indispensable, plus encore dans un monde dans lequel la guerre et le terrorisme sont toujours présents.

C'est pourquoi gardons ancré au cœur de nos mémoires l'exemple légué par les femmes et les hommes qui nous rassemblent ce 6 mai 2008.

Vive la France

Vive le Royaume-Uni.





## Histoire des petits enfants juifs du marais de Ellrich

Le soir du 12 mai 1944, après l'appel au camp de Woffleben, un Kapo est venu me dire que je devais partir, d'où je venais de passer trois semaines, pour le camp qui venait de s'ouvrir à 3 kilomètres.

Après avoir passé une ligne de chemin de fer nous sommes arrivés au camp de Ellrich qui était longé sur la droite par un marais plein d'eau et de grands roseaux.

Au fronton de la porte du camp, un écriteau « Arbeit Macht Frei », « Le travail rend la liberté ». Putain de devise !

A l'intérieur du camp - une ancienne carrière d'extraction de gypse - il y avait sur la droite de vieux bâtiments et, sur la gauche, ce que je devinais être la place d'appel. Là dedans il y avait une centaine de déportés, certains en guenilles, plus mal que nous qui arrivions.

A peine arrivés - il devait être 9h heures du matin - un SS a appelé une soixantaine de numéros dont le mien, une fois de plus. Dirigés par un Kappo au triangle vert, on nous a fait sortir du camp avec deux salops de Vorarbeiter polonais. Il y avait avec moi trois Français, le brigadier et deux gendarmes de la brigade de Sée, dans l'Orne, dont un seul fut libéré à Bergen-Belsen, le 15 avril 1945.

Nous avons vite compris qu'il nous fallait entrer dans ce marais et non seulement tirer les tiges des roseaux, mais aussi les rhizomes qui se trouvaient dans la vase du fond. L'eau était très froide et nous arrivait jusqu'au dessus des genoux. A la main, parce que nous n'avions rien d'autre, nous avons dû enlever ces fichues racines et nous avons les bras et la figure pleins de boue qui glissait sous nos pas. Pendant trois journées, nous avons souffert la mort dans ce marais où une trentaine de camarades sont morts de fatigue, ou noyés, ne pouvant plus tenir. Ils y sont restés et n'ont jamais été remplacés. Le soir du troisième

jour nous n'étions plus que des morts en sursis. Qu'allions nous devenir ?

De soixante au départ, nous restions une quarantaine ou moins; je ne sais plus. A l'appel, notre Kommando était séparé des autres. Nous n'avions pas pu nous laver pendant les cinq heures de « repos » de nuit dont nous disposions. Nous étions couchés dans des châlits de deux étages, sans paille, sur des lattes de bois.

Ce soir là, donc, le commandant SS du camp est venu devant les commandos rassemblés pour l'appel. Après que le décompte des détenus eut été terminé, la badine en cuir à la main, il est arrivé devant nous. Il s'est adressé à nous en allemand et, à la fin de sa tirade, les officiers qui l'accompagnaient se sont mis à éclater de rire, et avec les copains, je me suis imaginé qu'ils se moquaient de nous, sales et sentant mauvais. Mais ce n'était pas du tout pour cela qu'ils s'esclaffaient. Après son laïus, le commandant a appelé l'interprète qui a commencé à traduire, d'abord en russe, puis en polonais. Enfin, sur un signe qu'il a fait sans doute en remarquant les triangles F des deux français qui restaient vivants, il a appelé un SS qui, dans un assez bon français, nous a dit ceci : « Vous, le Kommando du marais, le commandant dit que vous avez la chance avec vous. Le Commandant dit que, demain, c'est fini le marais pour vous. Le commandant dit que, demain, des Juifs vont vous remplacer dans le marais. Le commandant dit que le Führer lui a donné l'ordre de les tuer et le commandant sait que ce ne sera pas difficile, mais rapide, parce que, en trois jours seulement, beaucoup de votre Kommando sont morts dans le marais. Le commandant dit que les Juifs qui arriveront demain n'auront pas l'occasion de sentir les senteurs d'Auschwitz. C'est pour cela que nous rions. » J'ignorais alors, ce que signifiait et Auschwitz et ses senteurs.

Après être passés devant d'autres Kommandos, certains de trente individus, d'autres plus

importants, le commandant est rentré dans la petite maison à droite de la place d'appel. Celui-ci n'était pas terminé, et, en attendant le «Fertig» qui nous libèrerait, je parlais avec mon voisin français, tandis que deux Kapos passaient devant nous. L'un d'eux, qui portait un triangle noir - un saboteur ou un tzigane - s'est soudain arrêté devant nous et m'a dit, alors que le copain et moi pensions qu'il allait nous bastonner, en bon français : « Toi, tu as l'accent brestois ; demain, tu viens dans mon Kommando ! » Je me suis demandé si son Kommando était bon ou mauvais. Le lendemain, l'appel à peine terminé, le triangle noir est venu me sortir du rang, m'a emmené avec lui vers une quinzaine de détenus et m'a remis un petit marteau que certains portaient déjà, tandis que d'autres avaient, à la main, des barres à mine.

Nous sommes sortis du camp et, à l'extérieur, nous attendaient quatre civils allemands, un fusil à la bretelle ; leur âge avoisinait, ou dépassait soixante années. Le kapo leur a serré la main, et conduits par ces foudres de guerre, nous sommes montés sur l'espèce de colline qui dominait le camp. Arrivés là-haut, nous étions à peine à trente mètres, à vol d'oiseau, du fameux marais et des barbelés du camp.

Le kapo est venu vers moi, et, tandis que nos quatre posten s'éloignaient pour s'asseoir sur des rochers, en sortant du pain et du saucisson de leurs musettes, il m'a dit : « Tu as dû être étonné, hier, en m'entendant te parler en français. Quand je t'ai entendu parler à ton camarade, j'ai pensé, à ton accent, revenir à Brest ! D'où es-tu ? » Lorsque je lui ai répondu : « Saint Renan », il a éclaté de rire. « Je connais bien, j'y suis allé plusieurs fois pour le marché du samedi et, sous les halles, voir si je pouvais acheter du beurre. Fameux le beurre de Saint Renan ! Je suis un Allemand de Hambourg. J'étais dans la marine, cette putain de marine, cette putain de Kriegsmarine qui m'a eu au tournant et expédié ici, après Buchenwald. Je suis arrivé à Brest en novembre 1940, et j'ai été affecté à l'Arsenal, aux réparations. Tu connais la porte Cafarelli ? C'est par elle que j'entrais quand j'étais de service. J'ai commandé une vingtaine d'ouvriers français et commencé à apprendre le français ; ces rigolos ont débuté par me faire chanter : *Avec sa gamelle, à p'tits pas, à petits pas, au port il s'en va. Que faire? Dormir toute la journée, et puis le soir encore!*

Tu connais? Quand j'avais le temps, j'allais chercher du lait à Plouzané, et des oeufs dans les fermes près de Kerfily. Quand il faisait beau, j'allais me baigner au Conquet, à Portez. Je suis aussi allé me promener dans la presqu'île de Crozon et à Camaret, en moto ; j'avais là bas un bon copain à la D.C.A., près des Tas de Pois. J'étais bien à Brest; je commençais à parler le français avec les ouvriers qui m'avaient à la bonne, car je ne les emmerdais pas, même quand, au lieu de travailler, ils fabriquaient des bagues en duralumin. Je les engueulais un peu, mais ils s'en foutaient et me disaient de ne pas les emmerder, sinon, ils me dénonceraient, car je quittais souvent mon service. Les pièces que nous devons recevoir arrivaient toujours avec du retard. J'étais leur ingénieur et j'aurais bien voulu rester à Brest jusqu'à la fin de la guerre. »

Je lui ai demandé comment il se faisait qu'il se trouvait, maintenant, à Ellrich. « Attends » me répondit-il, et il s'est mis à gueuler : « Loss, loss, Schneller ; Arbeit macht Frei! ». On devait l'entendre du camp! Mais les gars du Kommando n'allaient pas plus vite, le marteau ou la barre à mine à la main, et ne creusaient pas à une cadence accélérée. De temps en temps, sans quitter la position assise qu'ils avaient adoptée, les posten criaient aussi. Après sa gueulante, Heinz m'a dit : « Ici, je me demande bien à quoi on sert ! Il n'y a aucune raison de creuser des trous pour y fourrer de la dynamite, laquelle, d'ailleurs, est de mauvaise qualité et pète toujours quand on ne s'y attend plus, deux fois sur trois, ce qui est dangereux. Lorsque j'ai allumé la mèche; les posten se jettent à plat ventre, croyant leur dernière heure arrivée. Pourquoi je suis ici ? Tu veux le savoir ? C'est très simple : Je m'appelle Heinz Pfeibert; je suis né à Hambourg, où mon père avait une petite firme de mécanique générale ; j'ai fait des études pour devenir ingénieur mécanicien, que j'ai interrompues, à 19 ans, pour faire mon service dans la Kriegsmarine. Après, j'ai terminé mes études d'ingénieur. Comme je n'étais pas militariste, j'avais fait ce qu'on me commandait dans la marine, sans plus. Quand la guerre a éclaté, j'ai été mobilisé dans la marine ; j'avais 27 ans. Je suis resté à Hambourg quelques mois et, en octobre 1940, j'ai été désigné, avec deux bons camarades, pour aller travailler à l'Arsenal de Brest. J'y suis resté, bien tranquille, faisant bien mon boulot, rédigeant tous les rapports sur les travaux exécutés sur les

navires de guerre, réparant ceux qui avaient été sabotés par les Français ou les Anglais avant la prise de la ville. Je commençais à discuter avec les ouvriers français et m'amusais à apprendre la langue ; je sais même quelques mots bretons, comme "Gastet Kénavo". Cela a duré jusqu'en septembre 1942 quand, le 15 septembre, j'ai été appelé à la Kriegsmarinekommandatur, au Château de Brest. Là, j'ai été conduit dans le bureau du Contre Amiral Schneider, que j'avais vu quelquefois à l'Arsenal et où il m'avait entendu donner des ordres, en Français, aux ouvriers. Il a commencé par me féliciter pour le travail que je faisais, il avait appris, me dit-il, que je parlais bien la langue locale, que j'entretenais de bonnes relations avec les ouvriers, que mes rapports étaient bien rédigés etc. Puis il m'a demandé ce que je faisais dans le civil et, quand je lui ai répondu que je travaillais, comme ingénieur dans la firme de mon père, il s'est écrié : « Comment, vous êtes ingénieur ? ». Sur ma réponse affirmative, il a repris : « Alors, expliquez moi comment il se fait que je ne voie aucun galon sur vos manches ! » Très emmerdé, je lui ai bafouillé : « Personne ne m'en a jamais proposé, et moi, je n'ai pas osé évoquer cela. »

Le contre amiral a alors demandé à son secrétariat mon dossier complet. Quelques minutes après, il l'avait laissé sur son bureau. Entre temps, il m'avait offert une cigarette, une anglaise ! et fait asseoir sur un fauteuil. Je me sentais un peu plus tranquille. Lorsqu'il eut feuilleté mon dossier, il s'est écrié : « Mais c'est écrit, ici, en toutes lettres, que vous êtes ingénieur ! Comment se fait-il que personne n'en ait tenu compte ? ». Le Second Maître, qui avait apporté mon dossier n'en menait pas large, au garde à vous devant le C.A. Celui-ci l'a finalement renvoyé et m'a dit : « Bon, je vais immédiatement régler cette affaire; je vais expédier une copie de votre dossier à la Kriegsmarine, à Hambourg, avec une note, et demander qu'on vous nomme officier sans tarder, compte tenu de vos compétences et du travail que vous faites ici. » Là-dessus, il m'a serré la main et, après un demi tour, je suis sorti de son bureau et j'ai rejoint l'Arsenal, où j'ai raconté à mes camarades ce qui m'était arrivé. Ils m'ont félicité car ils croyaient que j'avais été convoqué pour me faire engueuler parce que je « faisais copain » avec les ouvriers de l'Arsenal.

Je leur ai offert l'apéro et j'ai repris mon boulot, et, bien entendu, mes balades autour de Brest. Cela a duré jusqu'au mois de janvier 1943 et, si je m'en souviens bien, c'est le 12 de ce mois que j'ai, de nouveau, été convoqué au Château. Là, j'ai poireauté pendant plus de deux heures pour être, finalement, conduit dans le bureau d'un Lieutenant de Vaisseau qui m'a paru plutôt emmerdé de me recevoir ; il me parlait de la pluie et du beau temps, semblant attendre quelque chose ou quelqu'un. J'étais dans ce bureau depuis au moins dix minutes quand la porte s'est soudain ouverte et deux Gestapo sont entrés, m'ont sauté dessus et m'ont mis les menottes derrière le dos. Le lieutenant de Vaisseau, blanc comme s'il était tétanisé, s'est levé et je lui ai demandé pourquoi on m'arrêtait. C'est l'un des deux Gestapo qui a répondu en tirant un papier de sa gabardine : « tu es arrêté en vertu d'un ordre du Führer qui te concerne parce que tu es un Tzigane ! » ; j'ai répondu qu'effectivement ma mère était d'origine tzigane, mais quelle était morte depuis 9 ans, mais que mon père n'était pas du tout tzigane : « Je le sais, m'a rétorqué le Gestapo, mais ta mère l'était et tu as du sang tzigane qui coule dans tes veines et cela nous suffit. Suis-nous sans faire d'histoire ! » Et voilà comment, au lieu de recevoir des galons, j'ai été arrêté. C'est à Hambourg qu'ils se sont aperçus, en compulsant mon dossier, de cette connerie. Là dessus nous sommes sortis du Château et, en voiture, ces deux enfoirés m'ont conduit jusqu'à la prison de Rennes où j'ai été enfermé, au secret, pendant deux semaines. J'ai, ensuite, été conduit au camp de concentration de Mauthausen où j'ai revêtu la défroque des déportés. Je suis arrivé à Ellrich, avec le grade de kapo, il y a seulement quinze jours, et je suis chargé de faire sauter cette putain de colline, je ne sais pas pourquoi; mais à l'allure ou nous allons, la guerre que ces salauds de SS et de Gestapo vont perdre sera terminée avant la disparition de la colline ! »

Son récit terminé, Heinz est allé discuter avec les posten nous laissant taper, de temps en temps, sur les barres à mine. Lorsqu'un trou avait été percé sur une vingtaine de centimètres de profondeur, et après qu'à l'aide d'une espèce de longue cuiller on avait enlevé toute la poussière de pierre, on appelait Heinz qui venait mettre au fond du trou un gros bâton de dynamite, et il déroulait, sur une quinzaine de mètres, un cordon Bicford dont il allumait l'extrémité, et on attendait que ça pète en

nous allongeant derrière un petit monticule de terre. Les postens faisaient comme nous. Quelques fois, ça sautait au bout d'une ou de deux minutes, mais, plus souvent, rien ne se passait et Heinz se mettait à gueuler, en Français ! « Bordel de merde, encore un sabotage! » Et il rigolait. Il s'avancait alors, à plat ventre, vers le trou et, quelquefois, ça pétait alors qu'il était à peine à quelques mètres. Il n'a jamais été blessé, sauf une fois à la main gauche; alors, là, il s'est mis à tempêter comme un diable. Il faisait beau pendant que nous étions sur « notre colline » et je reprenais un peu de forces parce que Heinz demandait, tous les jours, aux postens, qui le craignaient, de nous apporter du pain qu'Heinz nous partageait équitablement.

Le lendemain, alors que nous venions d'arriver sur la colline, nous vîmes arriver vers le camp les Juifs destinés à nous remplacer dans le marais. Nous avons, tous, arrêté de travailler, complètement suffoqués. Nous nous attendions à des Juifs puisque le commandant du camp nous l'avait annoncé, mais pas du tout ces Juifs là ! C'étaient des enfants que nous voyions arriver. Le plus âgé n'avait certainement pas quinze années ; quant à la plupart d'entre eux, ils ne dépassaient certainement pas cinq ou six ans. Nous étions complètement abasourdis ! Ils étaient à peu près deux cents, ces petits Juifs. Ils ne sont pas entrés dans le camp, mais ils ont immédiatement été pris en charge par une dizaine de SS armés de gourdins et ils ont été obligés d'entrer dans le marais. Là où l'eau m'arrivait au dessus des genoux, ces pauvres gosses en avaient par dessus le ventre et ces salauds de SS gueulaient en les frappant. Pour les atteindre plus facilement, ils avaient disposé des gros madriers sur les tas de roseaux que nous avions déracinés et ils pourchassaient les gamins jusqu'au milieu du marais. Heinz s'était approché le plus près possible du bord de la colline et les quatre postens l'avaient suivi; lorsqu'il était passé près de moi, je lui avais dit : « Ne fais pas le con! » Il m'avait souri en branlant la tête. Je l'ai entendu dire : « Junge, Junge Juden! » (*Jeunes, jeunes Juifs!*) Il nous a fallu revenir à nos trous.

Le soir, en revenant au camp, nous les avons revus, ces petits Juifs, du moins, ceux qui étaient encore vivants ; ils étaient parqués à l'entrée du camp. Sales de la tête aux pieds, couverts de la boue du marais, certains pleuraient doucement ; sur leurs souliers, leurs bas tire-bouchonnés

étaient trempés et des flaques d'eau stagnaient à leurs pieds. Je les bien regardés ces petits Juifs, surtout leurs grands yeux. Il me semblait qu'ils portaient sur leurs épaules toute la misère du monde. Revenu dans le block, Heinz m'a dit que les petits Juifs allaient rester à la porte du camp, qu'ils ne rentreraient pas dans le block, sur l'ordre du commandant, et que ceux qui n'avaient pas été tués aujourd'hui, le seraient certainement demain. C'étaient de petits Juifs Hongrois. Après la guerre, j'ai adressé à Yad Washem, au Musée de Jérusalem, une narration de cet événement qui a paru, ensuite, dans les journaux israéliens. Peu après, une lettre de remerciements m'a été adressée.

Le lendemain, sur notre colline, nous nous sommes refusés à nous rapprocher pour voir les petits Juifs, mais le soir, en rentrant au camp, plus un seul d'entre eux ne se trouvait à l'entrée du camp; ils avaient tous disparu dans le marais. Jamais je n'oublierai ces petits Juifs, ils nous avaient certainement sauvé la vie, car le marais fut abandonné à son sort. C'étaient de petits Hongrois, d'après Georges Wellers.

Pendant quatorze jours, j'ai travaillé sur ce petit monticule, puis, ce dernier jour, Heinz a disparu après l'appel du soir, appelé dans la baraque des SS. Je ne l'ai jamais revu. Après la guerre, je me suis renseigné sur son sort, grâce à un camarade allemand, à Hambourg. Après recherche, celui-ci m'a appris que Heinz était mort au camp de Bergen-Belsen, évacué de Brême.

**J.M. Jourden**



## 70<sup>e</sup> anniversaire : *Le « mein kampft » d'Asie orientale*

En janvier 1938, la presse du monde entier, dont celle de France et d'Asie orientale, publia le discours officiel du nouveau ministère que venait de constituer l'empereur du Japon Hiro-Hito.



L'Empereur Hiro-Hito

C'était une déclaration de guerre aux grandes nations occidentales. L'annonce d'une implacable guerre raciale qu'allait déclencher le Japon pour « mettre fin au joug des blancs sur les peuples d'Asie », (le Figaro a publié l'article, avec photo de l'amiral-ministre, le 6 janvier 1938).

Dans l'Europe de l'année de Munich, le discours ressemblait étrangement à celui d'Adolph Hitler dans « Mein Kampft » : pour le bonheur de la race il fallait éliminer une race responsable de tous les maux : « les juifs » en Europe et les « blancs » en Extrême-Orient.

Une telle sorte de discours, même s'il ne provoque pas l'adhésion, incite cependant à en étudier le fondement et les perspectives. Cela était d'autant plus vrai en Annam où la déposition du jeune

empereur patriote et le drame de Yen Bay avaient révélé que l'horizon politique se couvrait malgré les apparences et le succès de la récente Exposition Coloniale à Paris. D'ailleurs le gouvernement réagit aussitôt à la menace japonaise, au moins sur deux points :

1) Le ministre Georges Mandel créa le Service Intercolonial de Renseignement dont les trois principaux postes, Shangai, Hanoï et Saïgon reçurent mission de travailler étroitement avec leurs homologues occidentaux et chinois. Bien que dirigés par des officiers, ces Bureaux aux noms camouflés étaient indépendants du 2<sup>e</sup> Bureau de l'État Major d'Indochine. Ils employaient des « correspondants » civils, bien placés et travaillaient hors des schémas traditionnels. A l'armistice de juin 1940, ces bureaux ont continué à travailler étroitement avec les Alliés, dans la dissidence par rapport aux autorités de Vichy. En 1943 le « Génésuper » Mordant ignorait que le capitaine Levain (B.S.M. de Hanoï) avait diligencé clandestinement le commandant Milon pour établir une liaison avec la **France Libre** et ramener les directives du Général de Gaulle alors à Alger. En transmettant ces instructions au général Mordant, le capitaine Levain lui apprit le but de son initiative et lui dit qu'il avait le choix entre se rallier ou passer en cours martiale. Tableau !

2) L'autre réaction à la menace japonaise fut l'inspection sur place du général Buhner, inspecteur général des Troupes Coloniales et important personnage de l'époque. Son rapport fut prémonitoire : Oui, la proclamation japonaise correspondait à un sentiment national, latent mais qui commençait à s'exprimer en s'appuyant sur la devise même de la République. Il a cité quantité d'exemples montrant que, pour notre administration coloniale, « l'indigène » même diplômé de nos universités métropolitaines devait être subordonné aux « blancs » même moins qualifiés. Entre autres exemples significatifs, Buhner cite le Lycée Albert Sarrault (Hanoï) où

des agrégés Indochinois de normale supérieure (Paris) n'ont qu'un emploi de Pion alors que des professeurs « blancs », parfois sans licence, ont une chaire de professeur.

« On dansait sur une poudrière » et une telle injustice pouvait-elle se perpétuer ? Il est évident que la proclamation belliqueuse japonaise ne pouvait qu'avoir des échos en Indochine d'autant que l'occupation de l'Indochine par la « misérable armée japonaise » (selon notre État Major de Hanoï) démontrait que la France avait manqué à son mandat qui lui imposait la protection. Les trois souverains ont rejeté le mandat français à la veille de l'annonce par l'empereur Hiro Hito de la capitulation du Japon, le 15 août 1945. A cette date, la France n'avait plus de mandat

On s'étonne que la quasi-totalité des Anciens d'Indochine (et le ministère ?) aient omis de faire état de la déclaration de guerre proche, à but racial, par le Japon. Ce fut pourtant déterminant. Il est vrai que cela dérange des thèses souvent farfelues et basées sur des fantasmes :

- « Ils nous aimaient bien ! »
- « Après tout ce que la France a fait pour eux ! »
- « Des militaires en séjour colonial dans une Indochine en paix dans un monde en guerre. »

Nous avons voulu regarder les choses par le petit bout de la lorgnette, et avec des oeillères, pour éviter d'avoir à réfléchir. Ce n'est pas une accusation, mais un fait.

Il y a une chose qui a souvent échappé à l'observation des Européens d'Indochine, mais qui ne pouvait passer inaperçue chez les « indigènes » : derrière les militaires « japs » dont ils se moquaient, les intellectuels « indigènes », puis les classes moyennes ne tardèrent pas à faire des comparaisons entre ce que la France, dans une coopération avait fait au Japon d'une part et la colonisation de l'Indochine d'autre part. De Napoléon III à 1925, le bilan était sans appel.

Ce qu'avait apporté la colonisation à l'Indochine, maintenue dans la ruralité, était apprécié comme positif. Ce qu'avait apporté au Japon ce que l'on appellerait aujourd'hui la « coopération » de la France au Japon était éclatante comme le montrait l'essor industriel du Japon.

On pouvait se gausser de l'accoutrement et de la sobriété des « japs », il était évident que

l'occupant avait atteint un niveau dont les « indigènes » d'Indochine ne pouvaient que rêver.

Simplement, par la coopération, la France avait créé au Japon des arsenaux et autres usines, mis sur pied une armée moderne puis une aviation et fait établir des lois. Pour un peuple Vietnamien respectueux des lettrés, il ne s'agissait pas de rien. A côté de centaines de généraux et d'amiraux qui, depuis 1905, n'avaient cessé d'infliger des défaites aux « Blancs », combien d'officiers généraux Indochinois ont commandé une force ? Aucun ! Combien de chantiers navals et bassins de radoub (digne de ce nom) en Indochine, à côté du Japon (non compris ceux de Corée). Ainsi de suite.

On a souvent comparé, à juste titre, l'esprit des « Annamites » à celui des Français, ce qui permet d'imaginer l'effervescence des cerveaux. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, le nombre des « métis » et des « quarterons » n'aida pas à créer un « pont » entre « Indigènes » et « Européens ». Même pas la création en Cochinchine, colonie administrée directement par la France, de citoyens d'origine indigène, naturalisés. Il est vrai qu'à la veille de la guerre, une circulaire impérative du Général Charbonneau indiquait à ses officiers (dont son fils lieutenant) d'avoir une « cô » indigène. Dans l'administration, les fonctionnaires français isolés dans leur poste se voyaient rappeler qu'un éventuel mariage avec une femme indigène pèserait lourdement sur leur carrière. Même s'il en avait eu un ou des enfants. Lors d'inspections, ces enfants étaient parqués, avec leur mère, à la « boyerie ».

Ce sont des faits, non isolés, qui ne peuvent être niés. Que la façon de voir les choses ait évolué ne change rien au fait. Ce qui compte, pour l'histoire, c'est la façon dont été vécus les événements. Nul besoin de contrition car en d'autres temps, d'autres moeurs, l'idée initiale de la colonisation (on oublie qu'elle fut aussi de Jules Ferry) pouvait paraître généreuse à l'époque.

Un rapport au Général Leclerc de Madame O'Connell, une grande dame à tout point de vue, situe le basculement de l'opinion vietnamienne à la mi-mai 1945. Elle fait état de celui que la propagande du Parti Communiste indochinois, comme celle des Nationalistes, donne comme exemple du « Haut fonctionnaire français

colonialiste » (le secrétaire général du gouverneur général). Que ce haut fonctionnaire, capable ou non, soit ainsi présenté n'est pas la question : cela exprimait le sentiment quasi général et il représentait en outre un gouvernement français qui avait collaboré avec l'axe et avait été vaincu. En le choisissant comme adjoint civil, le général de Lattre a condamné l'essentiel de sa mission qui n'était pas militaire mais de maintenir une influence française en Indochine.

L'armée française a toujours considéré que les annamites fournissaient de bons militaires dans les services, mais de mauvais combattants. La création en France, à la veille de la guerre, de bataillons de mitrailleurs coloniaux fut une expérience bien encadrée, mais il n'y eut pas de régiments indochinois. On ne sait s'il faut en rire, après que des professeurs et des médecins vietnamiens à la tête de leur « Bô doï » n'ont cessé d'infliger défaite sur défaite, de Cao Bang à Dien Bien Phu à nos troupes de métier, souvent d'élites, commandées par des généraux qui « s'étaient instruits pour vaincre » selon la devise de Saint-Cyr. Pour être cruelle, la remarque n'est pas injustifiée. En définitive « casser du Viet » est à reléguer avec « ils nous aimaient bien ». Les temps et les sentiments, changent.

Il est un fait que, en janvier 1938, il y a 70 ans, le Japon a annoncé qu'il allait « mettre fin au joug des Blancs sur les peuples d'Asie ». Non seulement il l'a fait mais, plus de 30 ans plus tard, le « conseiller pour la Grande Asie Orientale du nouvel ambassadeur du Japon à Hanoï » écrivait encore, en Français, qu'il s'agissait d'une « bonne politique du Japon en ce temps là. » Ce document a été publié par divers médias, dont « Le Journal des Combattants » (il est archivé à Vincennes).

De même, il n'y eut pas de « stationnement » de troupes japonaises en Indochine, mais occupation de septembre 1940 à août 1945. Le communiqué de Vichy (septembre 1940) publié en « zone libre » (dont le Figaro) et en Indochine (l'impartial) emploie le mot « occupation ». Le journal de Saigon va même jusqu'à exposer les avantages de cette occupation qui va protéger l'Indochine des Anglo-Saxons ! S'il n'y a pas eu occupation japonaise, à quel titre l'armée japonaise a-t-elle installé des camps de prisonniers anglo-saxons à Saigon ? S'il n'y a pas eu occupation, à quel titre l'armée japonaise s'est-elle emparée de nos dépôts de Hai-Phong (1940)

et Saigon (1941), sans que les autorités françaises aient été informées ? A quel titre nos 120000 tonnes de navires de commerce ont-ils été réquisitionnés (tous coulés) ? Les faits sont des faits et ils ne peuvent être niés en tant que tels.

La discussion à leur sujet est autre chose. Les nier est déjà un aveu. Nous sommes les derniers témoins. Avant de disparaître, nous devons de la franchise. Sur elle repose la reprise de relations sérieuses, comme on l'a vu entre l'Allemagne et la France. Une page a été tournée à la fin de 1945, elle découlait de la déclaration japonaise de 1938. Les principaux responsables français de l'époque ont diagnostiqué que la seule question à laquelle devait répondre la France, et d'urgence, était de savoir comment partir honorablement. Le haut commissaire Thierry d'Argenlieu a fort bien résumé la chose en écrivant qu'il ne fallait pas s'attendre à voir « les Annamites revenir en arrière après avoir goûté l'élixir de l'indépendance ».

Il reste encore une trace de cet appel de 1938. Cependant, les anciens d'Indochine, y compris dans leurs associations, ignorent qu'une des conséquences de la déclaration ministérielle japonaise de janvier 1938 a fait des déportés à Pakson et à Hoabinh (juin à août 1945) des « Déportés Politiques ». Ils n'ont pas été déportés pour une Résistance clandestine à l'occupant, mais en raison de critère racial : Ils étaient « Blancs » et, comme les « Juifs » pour les nazis, ils devaient être éliminés. Est-ce servir la mémoire que le taire ?

Aucun plan d'État Major, ni aucune combine politique ne pouvait aller contre cette évidence. Il aura fallu « Dien Bien Phù » (conséquence du retour de la piastre de 17 à 10 francs) pour que nous admettions d'ouvrir les yeux. Méditons ce 70<sup>e</sup> anniversaire.

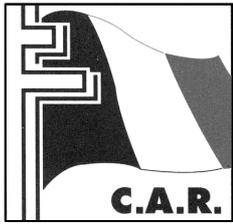
**R. Poujade**

21-05-2008

*La Fédération des réseaux de Résistance en Indochine (la FRRIC) rappelle qu'elle ravivera la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile*

**le mardi 2 septembre 2008 à 18 h 30**

*Pour commémorer l'anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale, marquée par la capitulation du Japon (3<sup>ème</sup> membre de l'Axe).*



### Le manuel d'histoire franco-allemand sera corrigé conformément à nos vœux

Une nouvelle importante vient de nous parvenir. Les modifications que nous avons suggérées dans le manuel de Terminale du livre d'histoire franco-allemand p.14 et dans le manuel de Première p.334 seront introduites dans la réimpression prochaine des deux manuels déjà publiés.

Dans le manuel de Terminale, page 14, on lira désormais : « En libérant les camps de concentration, les Alliés découvrent des crimes d'une barbarie effroyable. L'extermination systématique [...] et de plusieurs centaines de milliers de déportés politiques et de résistants » au lieu de « plusieurs centaines de milliers **d'autres personnes.** »

Dans le manuel de Première, page 334, on lira au 1<sup>er</sup> paragraphe intitulé *des détenus réduits en esclavage* « [...]où sont internés les ennemis du Reich de toute nature (Résistants, déportés politiques ou raciaux...)[...] » Le livre portera donc bien mention des Déportés Résistants comme nous le souhaitons.

Cette rectification met donc fin à une omission particulièrement regrettable qui avait choqué beaucoup d'entre nous. Elle est particulièrement importante dans un livre dont le premier tome a été vendu à 45 000 exemplaires en France et 35 000 en Allemagne et qui paraît s'imposer dans les classes à vocation européenne de beaucoup de nos lycées.

Nos vœux sont satisfaits pour l'essentiel. Restent d'autres modifications de rédaction sur l'ampleur de la Résistance pour lesquelles des conversations sont en cours, permettant, peut-être, d'arriver à un jugement plus nuancé et plus équitable.

Si nous réussissons sur ce point, nous pourrions nous estimer satisfaits. Le sacrifice des Résistants sera transmis aux jeunes générations dans les lycées et la tentative d'associer historiens français et allemands pour rédiger un manuel d'histoire franco-allemand commun pourra être saluée comme une des plus utiles pour diminuer les préjugés et parvenir à une vision plus équilibrée et plus objective du passé.

L'idée d'un manuel d'histoire commun est ancienne. Elle est apparue après la première guerre mondiale à l'époque où Briand et Stresemann cherchaient à opérer un rapprochement franco-allemand. Elle fut abandonnée avec l'arrivée au pouvoir des nazis. En 1988, la création du Haut Conseil culturel franco-allemand au sommet de Francfort permit de la relancer.



La célébration du 40<sup>e</sup> anniversaire de la signature du traité franco-allemand fournit l'occasion de faire un pas décisif. Le parlement franco-allemand des jeunes réuni à Berlin, le 23 janvier 2003, à l'occasion de cette célébration, émit le vœu que les élèves des lycées et collèges des deux pays disposent d'un livre commun invitant à regarder l'histoire mondiale, l'histoire européenne et celle de leurs appartenants à travers le regard de l'autre. Leur initiative séduisit les deux gouvernements qui par leur soutien, depuis 2003, contribuèrent à sa réalisation.

Le concept et le contenu d'un tel ouvrage furent approuvés en mai 2004. Un comité de pilotage en définit les grandes lignes dans un cahier des charges. La réalisation de l'ouvrage fut confiée à un tandem éditorial franco-allemand, Nathan pour la France, Klett pour l'Allemagne. Il fut décidé de publier 3 volumes destinés aux classes de seconde en France et

de dixième/onzième pour l'Allemagne (De la Démocratie grecque à la Révolution de 1789) ; aux classes de première et de onzième ou douzième (Des transformations du XIX<sup>e</sup> à la seconde guerre mondiale) et aux terminales (De 1945 aux temps présents).

La coopération franco-allemande fut à trois étages : entre Français et Allemands du Comité de pilotage, entre le Comité et les responsables ministériels, entre le Comité et les éditeurs.

Le troisième tome (L'Europe et le monde depuis 1945) a été le premier à paraître en 2006. Il suscita de nombreuses inquiétudes du fait notamment que les Déportés Résistants n'y étaient pas mentionnés et aussi du fait de nombreuses erreurs factuelles dont une partie importante a été rectifiée. Nos remarques et protestations pourtant ne furent pas retenues sous le prétexte que la deuxième guerre mondiale ferait l'objet du second volume à paraître.

Le deuxième tome, présenté en grande pompe à Berlin puis à Paris dans le grand salon de la Sorbonne en présence du maire de Berlin, Klaus Wowereit, Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne, en charge des relations culturelles franco-allemandes et de M. Xavier Darcos ministre de l'Éducation Nationale, est disponible depuis le 23 avril en version française et allemande, dans de nombreuses librairies.

La rédaction nous avait irrités, principalement parce qu'elle ne tenait pas compte de nos remarques. Aucune mention des déportés Résistants dans l'énumération des catégories de déportés n'était faite.

Nos interlocuteurs se sont laissé convaincre que notre reproche était justifié sur la base du rappel des cadres juridiques définis par les lois du 6 août et du 9 septembre 1948, et de leur mise en application par l'article 287 du code des pensionnés militaires et invalides de guerre, ces textes prévoyant bien un statut des Déportés et Internés résistants et un statut de Déportés et Internés politiques.

Ils ont convenu également que s'ils avaient travaillé à la rédaction de leur livre dans un esprit européen, le livre dans l'immédiat serait utilisé par des lycéens français et allemands auxquels il était important de rappeler l'existence de nombreux Résistants parmi les Déportés des divers pays d'Europe.

L'affaire est donc terminée. Les Résistants ne seront pas oubliés.

Ceci est donc pour nous l'occasion de rappeler que nos associations ne sont pas opposées à la rédaction d'un livre d'histoire commun entre Français et Allemands. Bien au contraire, elles y sont favorables, car elles considèrent que doit être tenté tout ce qui peut rapprocher les peuples européens, faciliter une meilleure compréhension entre eux, afin d'éviter le retour des erreurs du passé et des crimes qui les ont accompagnés.

N'oublions pas que la deuxième guerre mondiale a laissé derrière elle plus de 55 millions de victimes, civiles et militaires qui sont venus s'ajouter aux millions de morts de la première guerre mondiale.

Remercions donc, pour leur compréhension, les rédacteurs du livre franco-allemand et plus particulièrement les professeurs Daniel Henri et Guillaume Le Quintrec, qui ont assumé la responsabilité de rédiger les parties les plus sensibles de ces deux livres parus sans oublier le professeur Etienne François, directeur du Centre français de l'université de Berlin grâce à qui les contacts si nécessaires ont pu être pris et dont le soutien a été précieux.

**Jacques Morizet**

### **Propos d'actualité**

La voix avait informé ses lecteurs du déroulement du procès de Bruno Gollnisch pour négationnisme réitéré devant les juridictions lyonnaises, le 28 février 2008 la Cour d'appel a confirmé la peine de trois mois de prison avec sursis et de 5000 euros d'amende infligé au N°2 du Front National. Il faut rappeler que la condamnation repose sur le délit de « contestation de l'existence de crimes contre l'humanité » en raison de ses propos sur les chambres à gaz en octobre 2004.

**C. D.**



### **Motion**

Le Comité d'Action de la Résistance réuni le 9 avril 2008, s'indigne de la profanation de 127 tombes de Combattants Musulmans au Cimetière National de Notre Dame de Lorette, Haut lieu de la mémoire nationale par des actes sacrilèges inqualifiables.

Condamne avec force de tels outrages violant le respect de morts ayant combattu avec fidélité et courage au nom de la France.

Demande aux pouvoirs publics de diligenter la recherche et la condamnation des coupables.

Et en appelle à tous les Anciens combattants pour qu'ils redoublent de vigilance devant de telles actions contraires à la dignité de tous les hommes.

**COMITÉ D'ACTION DE LA RÉSISTANCE**

45-47, rue Lacépède, 75005 PARIS - Tél. : 01 47 07 02 95 - Télécopie : 01 45 87 27 67

**ASSOCIATION CORREZIENNE DES  
MÉDAILLÉS DE LA RÉSISTANCE**



**MOTION**

Les membres de l'Association corrézienne des Médailleurs de la Résistance réunis en Assemblée Générale le 4 février 2008 à Tulle, considèrent que la réélection de Monsieur de Sarnez à la présidence de l'Association nationale les amène à démissionner de l'Association nationale, ainsi qu'ils en avaient décidé en A.G. de juin 2007.

Ils restent constitués en Association départementale autonome.

Tulle le 4 février 2008

Le Président  
Albert Uminski  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Médaille de la Résistance  
Croix de guerre 39/45

Le Vice-Président  
Guy Faucher  
Médaille de la Résistance  
avec Rosette

Le Secrétaire  
Jean Maison  
Médaille de la Résistance

*Chevalier légion d'honneur  
Chevalier ordre de Mérite*

La Trésorière  
Suzanne Barbauceys  
Médaille de la Résistance  
Soeur de Georges Moné  
Compagnon de la Libération

Président départemental : Albert UMINSKI - 19270 Sainte-Féréole

**MESSAGE DES DÉPORTÉS**  
**pour la Journée nationale**  
**du souvenir de la Déportation**  
***DIMANCHE 27 AVRIL 2008***

En cette journée nationale de la déportation, les rescapés des répressions et des persécutions nazies et les familles de disparus se félicitent de l'importance donnée à cette commémoration et rappellent la place particulière qu'elle occupe et doit continuer à occuper dans les célébrations nationales.

Il est nécessaire aujourd'hui de rappeler les épreuves subies par les dizaines de milliers de victimes des exactions qui furent infligées à ceux, hommes et femmes, qui s'étaient élevés contre la barbarie ou furent arbitrairement envoyés à la mort.

Il est nécessaire de rendre hommage aux armées alliées et aux forces de la Résistance intérieure et extérieure qui ont permis la victoire sur le nazisme.

Il est nécessaire que soient tirés les enseignements susceptibles d'éclairer l'avenir. Les nouvelles générations doivent avoir conscience de la valeur primordiale des principes que les nazis et leurs complices avaient foulés au pied. Elles doivent lutter sans relâche contre les violations des droits de la personne humaine.

Ils déplorent que, malgré d'incontestables progrès de la communauté internationale, le XXI<sup>ème</sup> siècle compte encore de très nombreuses victimes d'oppressions.

Souvenons-nous ! Le regard qui prive l'autre de sa dignité et de sa liberté, avant de le priver de son droit à l'existence, est une réalité toujours prompte à resurgir.

C'est pourquoi, les survivants demandent aux générations montantes, instruites de ce qui fut et conscientes de ce qui est, d'avoir le courage et l'énergie de construire un monde meilleur.

Fondation pour la Mémoire de la Déportation (F.M.D.)  
Association des Déportées et Internées de la Résistance (A.D.I.R.)  
Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (F.N.D.I.R.)  
Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.)  
Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (U.N.A.D.I.F.)  
Union Nationale des Déportés, Internés et Victimes de Guerre (U.N.D.I.V.G.)

# COMITÉ RÉGIONAL DU MÉMORIAL JEAN MOULIN

« AU-DESSUS DE NOS DIVISIONS  
Y A LA FRANCE »

J.M.

« JE NE SAVAIS PAS QU'IL SOIT  
FACILE DE FAIRE SON DEVOIR »

J.M.

Salon de Provence le 10 avril 2008

## MOTION

L'assemblée générale du Comité régional du Mémorial Jean MOULIN, réunie à Salon de Provence ce jour.

- Profondément bouleversée à la pensée de voir les différentes dates des commémorations patriotiques nationales être regroupées dans un proche avenir au 11 novembre, date unique choisie arbitrairement par l'Etat.
- Choquée par le fait qu'aucun représentant du monde combattant n'ait été désigné pour siéger au sein de la commission dirigée par le professeur KASPI, membre de l'Institut de France,
- S'étonne de la désinvolture avec laquelle on traite les vétérans de la dernière guerre mondiale, vétérans qui ont permis le rétablissement des lois de la République et notamment aux élus de reprendre leur place dans la nation.
- Déploie la disparition prochaine envisagée du Haut conseil à la mémoire,
- Rappelle qu'un pays qui oublie son passé est condamné à le revivre un jour.
- S'oppose fermement au choix entérinant la décision du choix d'une date unique, les survivants de l'holocauste, ceux de la Résistance, de la France Libre, de l'Armée d'Afrique étant encore nombreux et verraient dans cette mesure une atteinte grave au devoir de mémoire.



137, Boulevard Frédéric MISTRAL - 13300 SALON-DE-PROVENCE  
SIÈGE : 8, RUE SAINTE - 13001 MARSEILLE

**COMITE DE COORDINATION DES ASSOCIATIONS**  
**D'Anciens combattants et de victimes de guerre**  
**de Marseille et des Bouches du Rhône**

Marseille le 7 avril 2008

**MOTION**

Les présidents, les membres des associations composant le Comité de Coordination des Associations d'anciens combattants et victimes de guerre de Marseille et des Bouches du Rhône, profondément troublés par les événements qui viennent de se dérouler à la nécropole nationale de Notre Dame de Lorette près d'Arras :

- Constatent que déjà l'an dernier cinquante deux tombes avaient déjà été profanées au cours de la nuit du 18 au 19 avril 2007, et que trois jeunes gens avaient été condamnés pour ces faits.
- Découvrent avec stupéfaction que cette fois ce sont cent quarante huit tombes musulmanes qui le sont de nouveau.
- S'indignent que de tels errements puissent se reproduire dans une nécropole nationale où dorment de leur dernier sommeil des combattants musulmans venus donner leur vie pour la France .
- Condamnent cet acte qui relève du racisme le plus odieux qu'il soit et qui porte atteinte à l'ensemble des combattants de la première guerre mondiale.
- Partagent la peine de la communauté musulmane de France.
- Demandent qu'une enquête détermine au plus vite l'identité des coupables et que le châtiment soit à la hauteur de cet acte inadmissible.
- S'inclinent une nouvelle fois devant les tombes de leurs camarades.
- Invitent la jeunesse à réfléchir sur de telles actions.

Siège social : Maison du Combattant- 50 Boulevard de la Corderie-13007 Marseille  
Téléphone: 04.9154.00.90- Fax : 04.9154.0331

**Association des Déportés Internés Résistants et Patriotes (FNDIRP)**  
**Du Langonnais Réolais - Siège social : 33190 Mairie de Casseuil.**

**Communiqué**

Suite à la parution dans *Le Républicain* du Jeudi 24 Avril 2008 - p 20 - La Réole-Brèves – « Les anciens déportés du travail », l'Association des Déportés Internés Résistants et Patriotes du Langonnais Réolais, membre de la FNDIRP, rappelle que « seuls les déportés résistants et les déportés politiques, à l'exclusion des personnes contraintes au travail en pays ennemi, sont fondés à se prévaloir du titre de déporté » par décision publiée de l'Assemblée plénière de la Cour de cassation du 10 Février 1992.

**Le Secrétaire Michel Mercier**

## **Mouvement Résistance et cas Dhoury**

*Le mouvement « Résistance » a été représenté pendant une durée non négligeable dans le département de l'Oise par un certain Dhoury.*

*Mais alerté par les dirigeants nationaux, le CAR a vérifié les titres et le comportement de Dhoury qui assurait en qualité de délégué une représentation auprès du CAR. Les investigations permirent de radier le nommé Dhoury. Mais les investigations se poursuivirent devant la justice au niveau du mouvement « Résistance » dont Dhoury restait membre. Une série de procédures ont permis d'exclure Jean Dhoury, le 26 mars 2004, en ayant fait apparaître que celui-ci ne pouvait se prévaloir de « qualités de combattant et de résistant » qu'il n'avait pas en réalité. Il s'était en particulier dit être titulaire de la Croix de guerre dans un article du « Parisien » daté du 6 décembre 2002, alors qu'il n'avait jamais été titulaire de cette décoration. De même il s'est avéré qu'il n'avait pas été le commandant du groupe 36bis de la région de Rivecourt, non plus que le lieutenant surnommé Duroc du groupe de Longueil Sainte Marie d'après un document de l'historien Lepretre, et que le pseudonyme de Jules attribuaire de nombreux faits d'armes dans la Résistance locale ne lui correspondait pas.*

*Le nommé Dhoury s'était même fait réaliser un montage de documents le concernant et constituant un tableau qu'il avait fait certifier conforme.*

*Sur les poursuites engagées il est apparu que l'intéressé avait utilisé de fausses pièces afin de s'octroyer des faits d'armes auxquels il n'avait en fait pas participé. L'infraction de faux en écriture privée et usage a semblé établie. En conséquence après que le TGI de Compiègne ait apprécié la mauvaise foi de Dhoury et la nullité de certains de ses actes, c'est la juridiction pénale qui a été saisie, Dhoury se faisant toujours passer pour « une mémoire vivante de la Résistance dans l'Oise ».*

*Un réquisitoire afin de renvoi devant le Tribunal constitutionnel est intervenu en janvier 2008. Cette affaire a été suivie par Paul Steiner et André Lafargue ainsi que par la direction du CAR.*

*Elle invite nos camarades a beaucoup de vigilance. Certes, depuis juillet 2004, il a été nécessaire de lancer et de suivre des procédures judiciaires, des mémoires, des positions qui peuvent être usurpées. C'est une atteinte d'une part à la vérité dans un domaine qui doit être particulièrement respecté et une insulte à ceux de nos camarades qui ont assumé leur rôle et combattu quand et où il le fallait.*

*Jusqu'au bout il faudra être en état de veille comme le démontre l'action de nos camarades de « Résistance ».*

**C. D.**

### **Réquisitoire définitif aux fins de renvoi Devant le Tribunal correctionnel de Compiègne**

*(Extraits)*

Attendu qu'il résulte de l'information les faits suivants :

En 1946, une association Mouvement résistance était créée, association comportant plusieurs Fédérations dont la Fédération de l'Oise.

Cette dernière déclarée le 27 mai 1986, possède des statuts datés du 26 mai 1986 stipulant qu'elle adhère à la Fédération Nationale du Mouvement Résistance et qu'à ce titre elle est soumise aux obligations résultant des statuts et du règlement de la Fédération Nationale.

Entre 1992 et 2004, Monsieur Jean DHOURY, devait présider cette association, mais avait, en 2003, participé dans le même temps à la création d'une association concurrente, devant entraîner son exclusion par le bureau national de l'Association Mouvement Résistance le 26 mars 2004.

Les instances dirigeantes du bureau national, et notamment son Président Monsieur STEINER Paul, devaient motiver cette décision d'exclusion par le fait que Monsieur DHOURY se serait, à leurs yeux, prévalu de qualités de combattant et de résistant qu'il n'avait en réalité pas.

Il s'était en effet, prévalu, au cours des années écoulées :

- d'être titulaire de la croix de guerre, dans un article publié dans le journal "le Parisien" en date du 06 décembre 2002, l'intéressé, après vérification, n'étant pas titulaire de cette décoration.
- de la qualité de commandant du groupe 36 bis des résistants réfractaires de la région de RIVECOURT.
- de la qualité de sous-lieutenant, surnommé DUROC, du groupe de résistant de LONGUEILSAINTE-MARIE, dans un document provenant d'un ouvrage écrit par l'historien Xavier LEPRETRE et certifié par la Mairie de MARGNY-LES-COMPIEGNE le 30 septembre 1997, cette qualité ne figurant pas, après vérification, dans l'ouvrage de cet historien.
- du pseudonyme "JULES", pseudonyme connu pour de nombreux faits d'armes dans la résistance locale.

Les vérifications effectuées permettaient de déterminer que le pseudonyme de DL`ROC avait bien existé, mais qu'il s'agissait en fait du patronyme d'un gendarme, alors que Monsieur DHOURY avait exercé la profession d'instituteur.

Il en était de même pour le pseudonyme " JULES", la personne ayant effectivement reçu celui-ci ayant, après vérification, une écriture sensiblement différente de celle de Monsieur DHOURY.

Afin de retracer son passé de combattant et de résistant, Monsieur DHOURY avait en fait réalisé un montage regroupant plusieurs documents sous forme de tableau, qu'il avait fait certifier conforme.

Ce dernier, pressé de fournir les pièces justifiant de sa sincérité et de sa bonne foi, à savoir :

- l'original du tableau certifié par la Mairie de MARGNY-LES-COMPIEGNE,
- la lettre de l'auteur qui accompagnait ce tableau,
- les conditions dans lesquelles la certification de conformité avait été établie par la Mairie de MARGNY-LES-COMPIEGNE.

était incapable de satisfaire à ces demandes.

Dans le cadre de l'enquête effectuée sur commission rogatoire, les policiers établissaient par ailleurs des discordances sur plusieurs documents présentés par Monsieur DHOURY.

Ainsi, ils prenaient connaissance de l'existence de deux versions différentes du certificat d'appartenance de Monsieur DHOURY aux Forces Françaises de l'Intérieur (FFI).

Une version attestait d'une période d'appartenance du 01 décembre 1943 au 10 septembre 1944 avec la mention "pour copie certifiée conforme en Mairie de MARGNY-LES-COMPIEGNE le 10 mai 1978", et une autre version portait une période du 01 décembre 1942 au 10 septembre 1944, sur laquelle était mentionnée "vu pour légalisation de la signature de Monsieur LETOLLE Désiré, le 06 juillet 1994".

Or, les vérifications effectuées permettaient d'établir que Monsieur LETOLLE était décédé le 08 août 1993 et ne pouvait donc avoir signé ou attesté ce document, si tant est qu'il s'agissait de sa signature.

En outre une attestation émanant du Sénateur Amédée BOUQUEREL, datée du 01 juin 1978 et certifiée conforme en Mairie de MARGNY-LES-COMPIEGNE le 10 mai 1978 faisant état de faits de résistance de Monsieur DHOURY sur la période du 01 décembre 1943 au 10 septembre 1944 apparaissait exister en trois exemplaires.

De même, il existait deux versions différentes de l'attestation d'appartenance de Monsieur DHOURY aux Forces Françaises de l'Intérieur délivrée par Monsieur DURUSSEL et datée du 21 août 1977.

- l'une de ses attestations comportait une légalisation de la signature par le Maire de RIVECOURT en date du 21 août 1977 et la mention "pour copie certifiée conforme du Maire de MARGNY-LES-COMPIEGNE en date du 10 mai 1978",
- l'autre produite par l'avocat de Monsieur DHOURY dont le patronyme avait été retouché à la machine à écrire et dont il manquait la mention certifiée conforme de 1978.

Enfin dans ses déclarations de 1983, Monsieur DHOURY faisait état de différents faits de résistance non cités par lui dans ses déclarations faites en 1949. Il en allait ainsi d'armes cachées au FAYEL, de son arrestation avec le Maire de RIVECOURT, où encore de l'intervention d'un Monsieur PICHOT à CAISNES...

De plus, il apparaissait ne pas avoir été identifié au fichier des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) de la 2<sup>e</sup> région militaire selon le général commandant cette unité à cette époque.

Lors de son interrogatoire de première comparution, Monsieur DHOURY ne parvenait pas à fournir des explications précises concernant l'existence de tant de versions différentes des documents qu'il produisait afin d'établir son statut de combattant et de résistant. Aux questions pressantes du Magistrat Instructeur, il donnait des réponses incomplètes ou insatisfaisantes.

A la clôture de l'information, eu égard aux renseignements et documents recueillis, il semble que Monsieur DHOURY ait utilisé de fausses pièces afin de s'octroyer des faits d'armes qu'il n'a, semble-t-il, ni accomplis ni aidé à accomplir durant le second conflit mondial.

Les pièces matérialisant l'infraction de faux en écritures privées et usage, tels que figurant au dossier, ainsi que les inexactitudes et incohérences dans les déclarations de Monsieur DHOURY sont de nature à justifier du renvoi de l'intéressé devant la juridiction de jugement.

#### Renseignements :

Le bulletin numéro 2 de Monsieur DHOURY Jean ne porte à ce jour aucune trace de condamnation.

## **RÉQUISITIONS AUX FINS DE RENVOI DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL**

Attendu qu'il résulte de l'information des charges suffisantes contre

### **Monsieur DHOURY Jean**

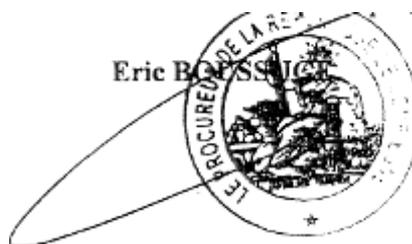
D'avoir à COMPIEGNE, MARGNY-LES-COMPIEGNE, et en tout cas sur le territoire national entre décembre 2002 et courant septembre 2004, et en tout cas depuis temps non couvert par la prescription fait usage d'un faux dans un écrit ou tout autre support de la pensée destiné à établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques, en l'espèce en usant de faux documents certifiés et en produisant en justice des attestations falsifiées au préjudice de l'Association Mouvement Résistance.

Faits prévus et réprimés par les articles 441-1, 441-9, 441-10, 441-11 du Code Pénal.

Vu les articles 175, 176, et 179 du Code de Procédure Pénale.

Requiert qu'il plaise à Monsieur le Juge d'Instruction renvoyer Monsieur DHOURY Jean devant le Tribunal Correctionnel de COMPIEGNE pour y être jugé conformément à la loi.

Fait au parquet de Compiègne  
Le 22/02/08  
Le Procureur de la République





« Des Anglais dans la Résistance :  
Le Service Secret Britannique d'Action SOE en France  
1940-1944 »

*De Michael R. D. FOOT<sup>1</sup>  
et Jean-Louis Crémieux-Brilhac*

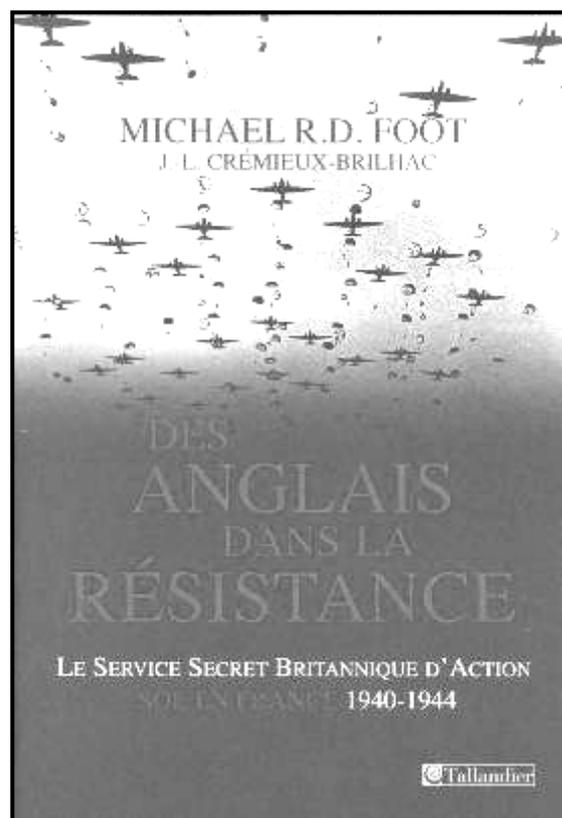
Enfin ! Enfin, notre « bible » accessible en français ! Enfin, dans ce Pays, l'impossibilité pour qui prétend s'intéresser à l'histoire, d'ignorer - ou de feindre d'ignorer - le rôle capital que, pendant la guerre, l'organisation dont nous avons fait partie a joué, tant au travers de nos réseaux que par le concours sans cesse apporté aux services (et donc aux réseaux) qui relevaient du B.C.R.A., c'est-à-dire, directement, de la France Libre.

L'original (« SOE in France » - c'est l'édition révisée de 2004, parue chez Frank Cass, qui a été prise pour base de travail) était bien écrit, dans une langue élégante et claire souvent relevée d'une pointe d'humour. La traduction est à la hauteur, facile et agréable à lire ; et elle est enrichie par la présentation qu'en fait, et par les notes qu'y ajoute, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, historien incontournable de « La France Libre » (Gallimard - 1996) et des Glières (Revue d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale, n° 99 - 1975 ; et Vingtième siècle. Revue d'Histoire n° 45 - 1995), et qui fut à Londres, après s'être évadé d'Allemagne par l'U.R.S.S., le responsable de la diffusion clandestine de la France Libre. En outre, ici ou là, mais plus spécialement dans les chapitres XI et XII concernant les opérations conduites en 1944, le texte a été remanié, en étroite coopération avec le professeur Foot, pour tenir compte des connaissances apportées récemment par l'ouverture de certaines archives et la publication de diverses études ; et les appendices ont été complétés par une liste des réseaux de la section F qui ont été homologués en France après la guerre et par celle des messages d'alerte et d'action que la BBC a diffusés, respectivement le 1<sup>er</sup> et le 5 juin 1944, à l'intention de nos réseaux.

Livre de référence donc, certainement ; mais d'abord mine d'informations permettant souvent d'utiles « recadrages » et, disons-le clairement, pour nous, source de fierté : fierté d'« en » avoir été ; fierté de voir enfin reconnu le rôle que le S.O.E., sa section F, nos réseaux, ont joué dans l'organisation de la Résistance et la libération de la France...

On a craint, semble-t-il, longtemps, d'indisposer, en le publiant, la susceptibilité des uns ou des autres et, plus particulièrement, celle du général de Gaulle. On mesure, aujourd'hui, l'absurdité d'une telle attitude, qui niait simplement l'histoire : pour les hommes de bonne volonté, l'histoire de nos réseaux fait partie de celle de la Résistance, et c'est une belle et glorieuse page de l'histoire de France qui leur est due.

**Marcel Jaurant-Singer**



<sup>1</sup> Traduit par Rachel BOUYSSOU, avec un avant-propos et des notes de Jean-Louis CRÉMIEUX-BRILHAC ; Editions Tallandier, mars 2008.



« **Écrits et discours** »

**III**

1997 – 2007

*De Yves Guéna*

(Ci-dessous, extrait du texte paru en quatrième de couverture.)

Pour les vingt-cinq premières années de ses divers mandats en Dordogne, Yves Guéna avait publié *Écrits et Discours - 1962-1987*. Lorsqu'il dut renoncer à ses mandats politiques en janvier 1997 du fait de sa nomination au Conseil constitutionnel, il regroupa ses écrits et discours des dix dernières années dans un nouveau tome "1987-1997". Dix années se sont écoulées depuis lors et il n'a pas chômé dans maints domaines, notamment au Conseil constitutionnel, à l'Institut du monde arabe et à la Fondation Charles de Gaulle. Il y a donc matière à publier un troisième volume d'*Écrits et Discours*.

Les textes réunis dans ce volume, articles, entretiens, conférences, allocutions, couvrent la période 1997-2007 de l'action publique d'Yves Guéna. On y perçoit la diversité des facettes d'une personnalité complexe. Impénétrable. Des textes d'une hauteur de vue vertigineuse y côtoient de longs poèmes en alexandrins, morceaux de bravoure inattendus à côté de témoignages inédits sur de grands moments de l'Histoire, comme celui divulguant les péripéties de l'élaboration de la Constitution de la V<sup>ème</sup> République. On y trouve aussi la malice des saillies mémorables, comme celle où l'auteur tance avec courtoisie et humour le Président de la République pour que le Conseil constitutionnel soit à son juste rang. Et puis il y a des cris du coeur, des pages sensibles jusqu'à la déchirure, pour célébrer l'estime, la fidélité, l'amitié.

**Bibliographie succincte de l'auteur**

<p><b><u>Historique de la Communauté,</u></b> Éditeur : A. Fayard, (1962)</p> <p><b><u>Maintenir l'État,</u></b> Éditeur : Fayard, (1970)</p> <p><b><u>L'Enjeu</u></b> Éditeur : Presses Pocket, (en coll. 1975)</p> <p><b><u>Le Temps des certitudes 1940-1969</u></b> Éditeur : Flammarion, (1982)</p> <p><b><u>Catilina ou la gloire dérobée</u></b> Éditeurs : Flammarion, (1984)</p> <p><b><u>Les Cent premiers jours, 2 avril-14 juillet 1986</u></b> Éditeur : Albatros, (1986)</p> <p><b><u>Moi, duc de Lauzun, citoven Biron</u></b> Éditeur : Flammarion, (1997)</p>	<p><b><u>Le Baron Louis 1755-1837</u></b> Prix Jacques de Fouchier de l'Académie Française 2000 Éditeur : Perrin, (1999)</p> <p><b><u>Phèdre</u></b> Éditeur : Séguiet, Collection : Théâtre, (2000)</p> <p><b><u>Les Wendel - Trois siècles d'histoire</u></b> Éditeur : Librairie Académique Perrin, Collection : Tempus, (2004)</p> <p><b><u>L'histoire de France racontée à mes petits enfants</u></b> Volume 1 : Des Gaulois à la Révolution française (2004) Volume 2 : De La Révolution française à nos jours (2006) Auteur(s) : Yves Guéna, Jean-Marie Cuzin Éditeur : Ed. Pascal</p>	<p><b><u>De Gaulle : 1890-1970</u></b> Éditeur : Gründ, (2007)</p> <p><b><u>Cahiers pour une histoire de l'ENA</u></b> N° 1 : France combattante Mars 1946 - Juillet 1947 Auteur : Y. Guéna, A. Teyssier, R. Chelle, I. Gibaut Éditeur : La Documentation française, (2007)</p> <p><b><u>Écrits et discours I</u></b> Éditeur : La Dordogne de Demain, (1987)</p> <p><b><u>Écrits et discours II</u></b> (1997)</p> <p><b><u>Écrits et discours. III</u></b> : 10 Années de vie publique 1997-2007 Éditeur : La Lauze, (2008)</p>
--	---	---

## **Le général Alain Le Ray**

### **Un patriote du XX<sup>ième</sup> siècle**

*Du Général Serge Douceret*

Le général Douceret a rédigé en 2007 un livre qui a eu peu d'impact car malgré son intérêt il a manqué de commentaire et de publicité. L'auteur nous présente une vie exemplaire au service de la France.

Le futur général de Corps d'Armée Le Ray était né en 1910 et il avait donc trente ans en 1940. Il avait vu monter les menaces d'une Allemagne devenue nazie depuis 1933. Il n'avait eu aussitôt que la volonté de lutter pour son pays, la paix et la démocratie.

Alpiniste dès son plus jeune âge, il fut chasseur alpin et se signala dès les premières heures du conflit qui allait devenir planétaire comme lieutenant à la tête de sa compagnie. Fait prisonnier, il ne pensa qu'à l'évasion, ce qu'il fit en abandonnant la forteresse de Colditz dès les premières heures de détention.

Il rejoignit la Résistance dès que possible et devint chef militaire au Vercors, chef départemental des FFI de l'Isère et commandant de la 7<sup>ème</sup> brigade de chasseurs alpins dans une armée devenue régulière et opérationnelle.

Après 1945, il quittera des postes importants au ministère de la Défense pour partir en Indochine où il sera désigné comme plénipotentiaire à la Commission d'armistice de Trungbia. Il devait connaître les problèmes de l'Algérie et occuper un poste d'attaché de la Défense à Bonn. Il était général commandant la 7<sup>ème</sup> division mécanisée avant d'être inspecteur général de la Défense opérationnelle du territoire. Nommé Grand-Croix de la Légion d'Honneur, cet alpiniste, très attaché au Parc National des Écrins de sa jeunesse, se fit un devoir d'exalter les vertus du patriotisme en présidant l'Association « L'Épaulette » regroupant des officiers de recrutement semi-direct.

Serge Douceret, lui aussi officier supérieur, nous donne ici l'exemple simple et attachant d'un homme de devoir qui a été sans défaillance d'un bout à l'autre de son chemin. C'est un exemple de chef avec une âme de soldat et un modèle de confiance pour une Nation. Ce patriote du XX<sup>ème</sup> siècle comme l'écrit l'auteur en sous-titre de son livre prend place dans l'histoire de ces chefs qui ont guidé les résistants et les combattants vers la victoire.



**Claude Ducreux**

*Le Général Alain Le Ray*

---

Le livre de Serge Douceret (1 vol. (318 p.) : ill., couv. ill. ; 24 cm) est disponible à « L'Épaulette » // Fort neuf de Vincennes // BP 115, 00481 Paris-Armées au prix de 19,90 €.



Jonathan Littell

## Le sec et l'humide<sup>1</sup>

De Jonathan Littell

Sous ce titre curieux, l'auteur du Goncourt 2007 pour *Les bienveillantes* ouvrage qui a provoqué beaucoup de réactions contradictoires, évoque en 135 pages la figure déjà citée par lui du fasciste belge Degrelle, chef du mouvement connu avant la guerre 1939-1945 sous le titre de « Rex ».

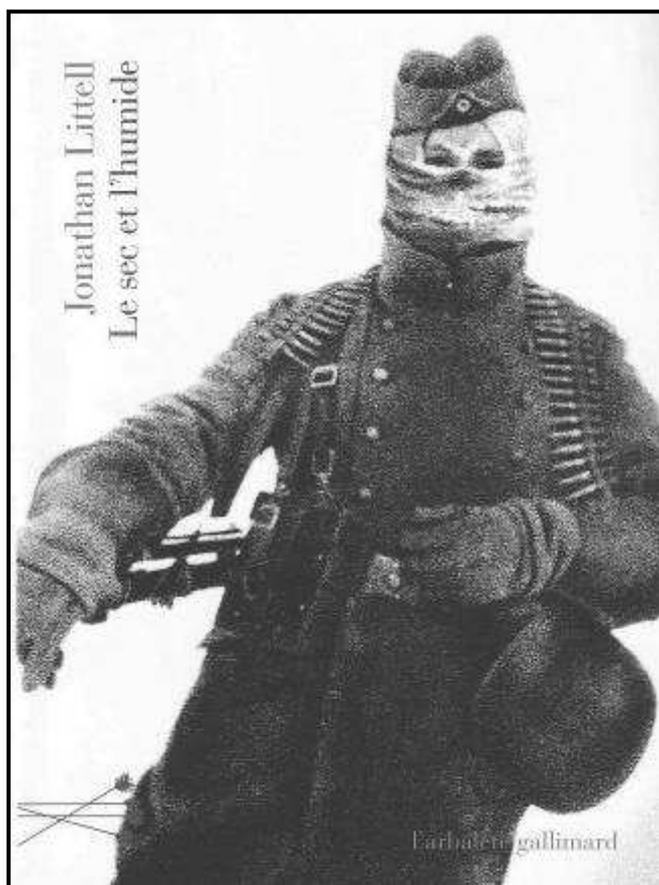
C'était une figure de l'Europe de cette époque, agitateur et écrivain prolix que le fascisme qu'il propageait conduisit directement à la collaboration avec les nazis, développée au surplus dans le désir de construire ou même de « restaurer » avec Hitler une vaste entité sous le qualificatif de « bourguignonne » dont il aurait été le dictateur. La défaite allemande le chassa en Espagne où il publia de nombreux livres tous aussi excessifs et se produisit à la télévision belge. Il prétend même que Hergé se serait inspiré de lui pour le personnage de Tintin.

Littell analyse les écrits de Degrelle et leur contenu d'outrances, de contrevérités, de déformations. Il est difficile de qualifier les jugements que Littell porte ou ressent sur le personnage qu'il essaie d'analyser.

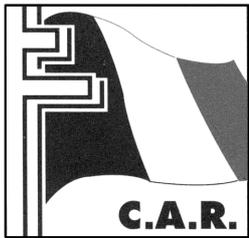
L'intérêt principal pour le lecteur est dans l'explication du titre *Le sec et l'humide* car on se rend compte que Littell dévoile en partie les recherches importantes faites pour l'écriture des *Bienveillantes*, et notamment toute une phraséologie nazie, comme celle de Degrelle, faite sur les essais d'un auteur allemand, Klaus Theweleit, publiés en 1977. C'est le chercheur qui attribue au fasciste l'idée d'une séparation du monde en deux clans : le sec et l'humide. L premier est un soldat debout, le second est un soldat couché ou veule. Il s'y ajoute la femme, infirmière sublime ou prostituée méprisable. Jonathan Littell applique ce dualisme au personnage de Degrelle.

Cette explication éclaire-t-elle les incertitudes et certaines contrevérités des 800 pages de 2007 ? Malgré les questions posées par l'auteur et certains aspects intéressants des *Bienveillantes*, de nombreux lecteurs du « Goncourt » resteront dubitatifs.

Claude Ducreux

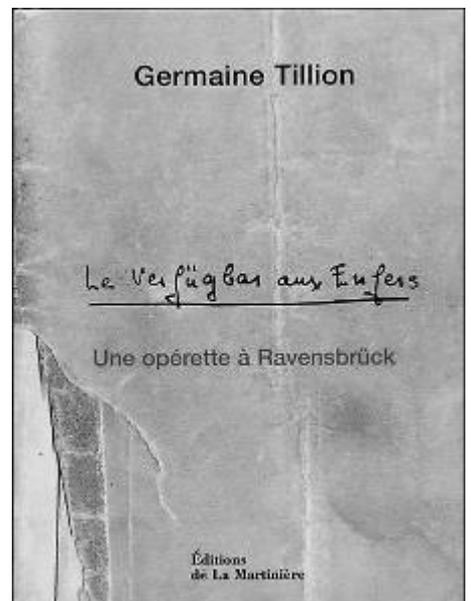


<sup>1</sup> Éditions Gallimard, collection l' « Arbalète ».



## L'ESPOIR<sup>1</sup>

*Dans mon cœur il est une étoile  
Qui m'inonde de ses rayons  
Elle brille dans mes yeux pâles,  
Et rutille sous mes haillons...  
Les grands murs alors disparaissent,  
Mon pays m'apparaît soudain  
Sous son beau ciel plein de tendresse...  
Ses baisers seront pour demain  
C'est l'espoir que mon âme cache,  
Défiant les monstres infernaux,  
Il sourit quand leur voix se fâche...  
Sous la cravache,  
Et sous le fouet, bondit plus haut...  
Un chant très doux, plein d'allégresse,  
Monte de mon corps amaigri.  
Doux espoir, calme ma détresse,  
Toujours pleine dans ce ciel gris.*



Germaine Tillion

<sup>1</sup> (Chant de l'opérette - revue, *Le Verfügar aux enfers*, que Germaine Tillion a écrite au camp de Ravensbrück.)

